

Dépenses d'armement :

**EN AVANT,  
TOUTE !**

**C**hevallaz est aux anges. Plus il en demande, plus il en a !

En l'espace de quelques semaines, il a adressé au parlement, avec l'appui de ses collègues, des demandes de crédits pour l'armement et la construction des places d'armes totalisant près de 2,2 milliards de francs. Il s'agit uniquement de sa "liste de cadeaux" pour 1983. De 1984 à 1986, près de 7 milliards et demi supplémentaires devront encore être versés, toujours pour l'armement.

Toutes les conditions sont réunies pour que les partis bourgeois votent ces crédits au garde-à-vous.

Alors ces 2,2 milliards, à quoi servent-ils ? Il y a d'abord 1,4 milliards pour le programme d'armement de 1983. On y trouve, pélemêle, un nouveau fusil d'assaut, un nouveau système de guidage électronique des tirs d'artillerie, des stations-radio, de nouvelles munitions, une nouvelle tenue de combat... Rien n'a été oublié.

Ensuite, il y a 314 millions supplémentaires pour l'armement et la protection civile dans le programme de relance présenté par le Conseil fédéral en février.

Enfin, le Conseil fédéral demande 456 millions de francs pour les constructions militaires. Ce montant comprend 108 millions pour la place d'armes de Rothenthurm.

2,2 milliards : c'est le plus important programme d'armement de l'après-guerre ! La ficelle du "danger d'invasion russe" est un peu trop grosse. Pour faire passer la pilule, les partis bourgeois essaient de nous faire croire que ces milliards sont là pour défendre nos emplois ! Allons donc. Ces milliards serviront, avant tout, à engraisser les profits des marchands de canons.

**S**i vraiment l'emploi est en cause, pourquoi ne voit-on pas ces milliards affluer dans la région horlogère ? Si vraiment le maintien de l'emploi est visé, pourquoi ne pas attribuer ces milliards à la diminution du temps de travail et à l'abaissement de l'âge de la retraite ? La réponse va de soi : de telles mesures serviraient les travailleurs et non les profits.

**L**e culot des partis bourgeois est d'autant plus important que depuis des années ils réclament "moins d'Etat". On commence vraiment à voir quel est le sens de ce slogan. D'un côté, les partis bourgeois taillent allègrement dans les dépenses sociales : voyez les primes de l'assurance maladie qui augmentent sans cesse. D'un autre côté, ils en rajoutent, sans discontinuer, pour l'armée. Trop c'est trop !

Trêve de plaisanteries, Chevallaz ! Nous refusons un quelconque sou pour les éternes militaires. Et pour marquer notre refus, nous signerons massivement et ferons aboutir l'initiative demandant le droit de référendum sur les crédits militaires !

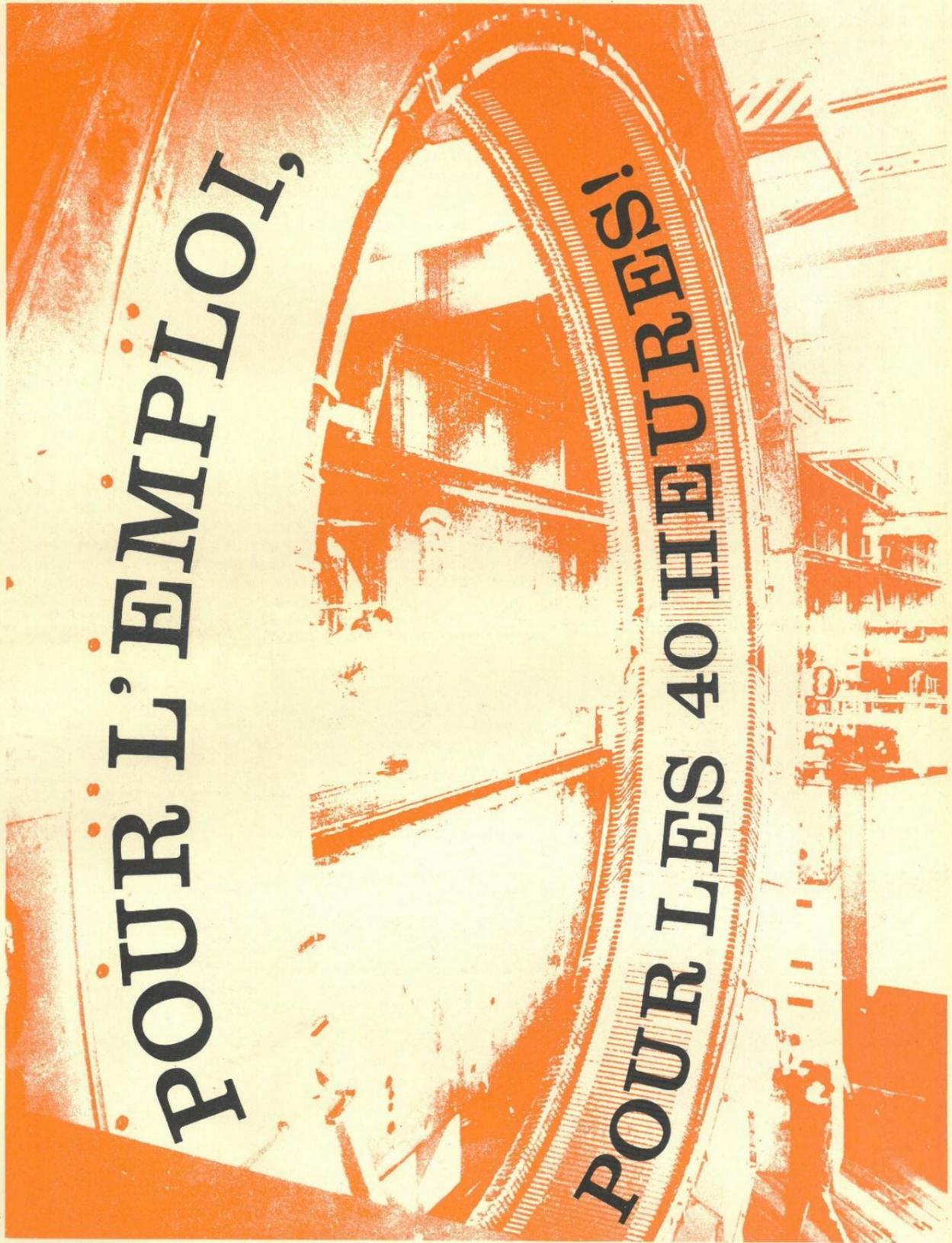
La Brèche

# La Brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale



ELECTIONS EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE :

## UN TOURNANT À DROITE ?

## Neuchâtel :

### LES PARTIS BOURGEOIS VEULENT LIMITER L'EXERCICE DES DROITS DÉMOCRATIQUES

Lors de la séance du Conseil général de la ville de Neuchâtel, le 7 février 1983, il fut question de mesures tendant à limiter le droit de récolter librement des signatures devant les bureaux de vote.

Le Conseil communal, par la bouche du radical Claude Frey, a laissé entendre, suite à une interpellation libérale, qu'un policier serait mis en faction devant le bureau de vote du Collège de la Promenade pour surveiller les récolteurs. Faute de mieux ! Car radicaux et libéraux aimeraient bien entraver totalement les récoltes de signatures devant les bureaux de vote.

Malheureusement, le Tribunal fédéral fait obstacle à leurs intentions. Dans sa jurisprudence, il a plus d'une fois souligné que le droit d'initiative est un droit constitutionnel protégé. La Commune de Neuchâtel avait déjà dû modifier son règlement de police à la suite d'un procès perdu contre des récolteurs de signatures en 1978. Ce règlement était inconstitutionnel.

Les libéraux parlent de "récolteurs qui agressent les gens". Derrière ce prétexte, les partis de droite cachent mal leur volonté de faire taire tous les partis et groupes d'opposition qui usent d'un droit démocratique pour mobiliser les salariés contre leur politique, celle de l'austérité, de la diminution des dépenses sociales, de l'augmentation des dépenses militaires et des licenciements. correspondant

## La Chaux-de-Fonds :

### LES CHOMEURS VONT SE MANIFESTER

La salle de la Maison du Peuple était pleine jeudi 24 février, de nombreux chômeurs ayant répondu à l'invitation de l'Association pour la défense des chômeurs de la ville. Plus d'une centaine de personnes ont donc écouté la présentation de la situation ainsi que de l'activité de l'Association chaux-de-fonnière par un de ses membres : discussion avec le Conseil communal en vue de la création d'une "coopérative", aide à des chômeurs faisant des recherches d'emplois, obtention d'un local mis à disposition par la Commune, etc.

Ensuite un membre genevois de la Communauté suisse de travail pour une nouvelle politique à l'égard des chômeurs exposa les démarches que son groupe a

entreprises afin de modifier la nouvelle loi sur l'assurance-chômage.

Dernier orateur invité, un membre du Comité de chômeurs de Neuchâtel; il présenta la "pétition" que son comité a lancée il y a une dizaine de jours, ouvrant ainsi une voie à la volonté revendicative ressentie par une large majorité de l'assistance. L'Union ouvrière était invitée, mais absente... voilà qui ne contraindra pas à faire taire les nombreux travailleurs pensant que "les syndicats ne font rien" !

Une discussion très animée suivit ces exposés, le ton des interventions laissait entendre la combativité naissant du désespoir des centaines de chômeurs n'ayant plus droit à des indemnités.

Les couplets xénophobes ne manquèrent pas au concert des interventions... en fausses notes (à mettre à l'index : le président socialiste de l'assemblée, qui, au lieu de répondre à ces personnes, les encouragea en se levant pour inviter les chômeurs à dénoncer les "travailleurs au noir" à la police. Scandaleux !).

Finalement il fut décidé en votation de faire signer la pétition lancée à Neuchâtel et d'aller la remettre au Conseil d'Etat en l'appuyant par une manifestation (et de cette manifestation, on n'en verra plus trace dans les comptes rendus des journaux de la région à propos de cette soirée). Une motion de soutien fut envoyée aux grévistes de Matisa. correspondant

## Genève :

### LA FTMH ET LA MÉTALLURGIE GENEVOISE

Mercredi 2 mars, la FTMH (Fédération des travailleurs de l'horlogerie et de la métallurgie) tenait une conférence de presse à Genève concernant la situation actuelle dans la métallurgie. Après avoir rappelé l'énorme manifestation de mars 1982 (5000 métallos au siège du Conseil d'Etat !) et la pétition déposée à ce moment, la FTMH a souligné l'impasse actuelle. A une exception près, les revendications qu'elle avait avancées n'ont pas été satisfaites. Et la "Conférence économique sur l'avenir du secteur secondaire" (tripartite), qui est le seul acquis de la mobilisation de 1982 n'est pas prise au sérieux par les partenaires patronaux et étatiques. Bilan : il y a beaucoup de mauvaise volonté parce que certains ont déjà décidé que la métallurgie genevoise n'avait pas d'avenir. Et pourtant, il y a des entreprises petites et moyennes qui marchent bien...

En quittant la conférence de presse, dans un café voisin du Conseil d'Etat, les journalistes sont tombés sur un rassemblement des commissions ouvrières de la métallurgie. Il s'agissait d'apporter une nouvelle pétition à l'exécutif cantonal exigeant notamment la prolongation à trois mois du délai d'annonce des licenciements. Le PSO a suffisamment expliqué l'importance de cette revendication pour s'associer pleinement à cette nouvelle tentative d'infléchir la position de la majorité bourgeoise. Nous restons cependant convaincus que la droite ne cédera jamais de son plein gré à une telle revendication. Et c'est pourquoi nous maintenons notre proposition de lancer unitairement une initiative cantonale du mouvement ouvrier sur cette question. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

## Genève :

### LE VIOL RECONNU COMME UN CRIME

Le jugement rendu à l'occasion du procès des violeurs de Pré-Naville (cf. La Brèche no 291 du 12 février 1983 et 292 du 26 février 1983) fera date : pour la première fois en effet le viol d'une femme a été reconnu comme un crime et plus simplement comme un "acte sexuel non consenti". En outre, le viol en bande a été considéré de facto comme une circonstance aggravante. Cette reconnaissance juridique de la culpabilité des inculpés et de la gravité de leurs actes apportera incontestablement une aide à la lutte contre le viol. Quant aux peines prononcées, visiblement pour l'exemple, elles ne résolvent ni l'oppression de la femme ni le sexisme ambiant à l'origine du comportement des violeurs et laissent simplement au régime pénitencier bourgeois le soin de fabriquer de nouveaux récidivistes.

Tout autour de ce procès, l'OFRA (Organisation pour la cause des femmes) a mené une large campagne de sensibilisation et de dénonciation du viol. Le manifeste contre le viol lancé à cette occasion a connu un succès étonnant puisqu'à ce jour ce ne sont pas moins de 4000 personnes qui l'ont signé. Parmi les nombreuses signatures collectives, relevons celles du Parti socialiste genevois, du Parti du travail, du Parti socialiste ouvrier, de la Jeunesse socialiste, de l'Organisation de jeunesse La Taupe. Des syndicats ont aussi soutenu ce manifeste, comme la FTMH-Genève, le SSP/VPOD au niveau national et la CRT, ainsi que de nombreuses associations, en particulier féminines et féministes.



## Formation professionnelle :

### LE CONSEIL FÉDÉRAL S'EN TORCHE

Le Comité d'action pour une formation professionnelle et un recyclage garantis, ainsi que le Parti socialiste ouvrier (PSO) protestent contre la position adoptée par le Conseil fédéral, lors de sa séance du 7 mars 1983, à propos de l'initiative populaire fédérale "pour une formation professionnelle et un recyclage garantis". Le refus de l'initiative, sans contre-projet, montre de nouveau à quel point le gouvernement ne prend pas en compte les intérêts des salariés. Lorsque le Conseil fédéral considère que la mise sur pied d'ateliers publics d'apprentissage et de recyclage ne se justifie pas, il passe tout simplement à côté des difficultés rencontrées par des milliers de jeunes et de travailleurs dans la crise actuelle. Dans les arts et métiers, par exemple, des milliers d'apprentis sont formés aujourd'hui sans espoir de trouver ensuite un emploi dans ce secteur. Ces apprentis devront donc changer de métier immédiatement après la fin de leur formation. De surcroît, l'industrie des machines (ASM) annonce son intention de réduire son offre en places d'apprentissage. Des dizaines de milliers de chômeurs ne trouvent plus de travail dans leur profession et doivent se recycler, comme dans l'horlogerie.

Si l'on refuse la mise sur pied d'ateliers publics d'apprentissage pour résoudre ces problèmes, cela signifie que la formation de la majorité des salariés continuera à être soumise totalement aux intérêts des patrons, à leurs profits et aux fluctuations conjoncturelles.

Le Comité d'action et le Parti socialiste ouvrier (PSO) confirment leur soutien sans faille à l'initiative et appellent toutes les organisations du mouvement ouvrier à se mobiliser contre la décision du Conseil fédéral.

## Initiative AVS :

### CONFÉRENCE DE PRESSE UNITAIRE

A l'occasion du dépôt, le 24 février, de l'initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 60/62 ans, les POCH, le PSO, le PdT et le PSA ont tenu une conférence de presse commune.

Prenant la parole pour les POCH, le conseiller national Andy Herczog, puis le secrétaire des POCH Georg Degen soulignèrent que cette initiative était la continuité de celle qui réclamait un abaissement à 60 et respectivement 58 ans, également lancée par les POCH en son temps. Ils saluèrent l'unité réalisée entre les quatre partis de gauche, unité qui assura non seulement le succès de la récolte des signatures, mais qui permettra aussi de mener une campagne plus large que lors de la première initiative.

Armand Magnin, secrétaire du PdT fit valoir que son parti avait de tout temps mené la lutte en faveur de l'AVS et de son amélioration. Le dépôt de cette initiative permettra au peuple suisse de se prononcer sur un besoin largement ressenti dans le monde du travail.

Werner Carobbio, du PSA, et Fritz Osterwalder, du PSO, conclurent cette conférence de presse en affirmant que l'initiative était une arme supplémentaire dans le combat contre l'austérité bourgeoise.

## SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| <b>EDITORIAL</b>   |     |
| Dépenses d'armement : en avant, toute !  | 1   |
| <b>POLITIQUE</b>   |     |
| Deux morts, deux blessés graves à Zurich : la chasse est ouverte pour les flics !                      | 3   |
| Mouvement des jeunes et brutalités policières : les tribunaux lavent plus blanc !                      | 3   |
| Vers la fondation d'une organisation révolutionnaire de la jeunesse : changer le monde, changer la vie | 8   |
| Elections municipales genevoises : pour une gauche qui lutte, il faut le PSO au Conseil municipal      | 8   |
| <b>SOCIAL</b>  |     |
| Métallurgie vaudoise : Matisa et la lutte pour l'emploi  | 4   |
| Matisa : premières leçons d'une grève POP vaudois : seul à la conquête de la "justice fiscale"         | 4   |
| Neuchâtel : initiative pour une crèche communale   | 5   |
| <b>DOSSIER</b>   |     |
| Métallurgie : pas de bonne convention sans combattre   | 6-7 |
| De quelle convention avons-nous besoin ?   | 7   |
| <b>INTERNATIONAL</b>   |     |
| République fédérale allemande (RFA) : la défaite du SPD  | 9   |
| RFA : les sidérurgistes défendent leurs emplois  | 9   |
| <b>MARXISME</b>  |     |
| Centième anniversaire de la mort de Karl Marx : misère, crise et lutte des classes                     | 10  |
| <b>À LIRE</b>  |     |
| "La Maternité", d'Alexandre Minkowski  | 11  |
| <b>L'ÉVÉNEMENT</b>   |     |
| Elections municipales françaises : mort et enterré, l'espoir du 10 mai ?                               | 12  |

## abonnez-vous

### Abonnements à La Brèche :

|                                    |       |
|------------------------------------|-------|
|                                    | Fr.   |
| 6 mois, enveloppe ouverte . . .    | 22,50 |
| une année, env. ouverte . . .      | 45.-  |
| une année, env. fermée . . .       | 55.-  |
| une année, étranger (Europe) . . . | 80.-  |
| abonnement de soutien . . .        | 100.- |

Pour toute correspondance :  
La Brèche, 8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne.  
CCP 10 -25 669

Éditeur responsable C.A. Udry  
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :  
**prenez contact**

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

### Adresses des sections romandes

|   |                |
|---|----------------|
| Parti Socialiste Ouvrier (PSO) /La Brèche, case postale 13, 2500 Bienne | 032 / 22 95 47 |
| case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds                                |                |
| case postale 28, 1700 Fribourg  | 6              |
| case postale 858, 1211 Genève 3   | 022 / 20 68 02 |
| 8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne                                    | 23 05 91       |
| case postale 1532, 2002 Neuchâtel                                       |                |
| case postale 485, 1400 Yverdon  |                |

## Journée internationale des femmes :

### UN SUCCÈS PROMETTEUR

Organisée par l'OFRA nationale pour marquer la journée internationale des femmes et soutenue par les commissions syndicales féminines et les partis de gauche, la manifestation qui s'est déroulée le 5 mars à Bienne a réuni plus de mille personnes.

Le thème central de la journée, "les femmes victimes de la crise", la mobilisation unitaire, le choix du lieu de la manifestation sont autant d'éléments qui montrent l'importance que revêtait cette échéance.

Le succès de la manifestation met également en évidence la capacité de l'OFRA d'apparaître en tant qu'organisation féministe dont l'implantation est nationale, depuis la création de nouvelles sections en Suisse romande en 1982.

Le choix de Bienne, agglomération durement touchée par la crise, permettait de mettre l'accent sur la nécessité de défendre le droit au travail de toutes, en dénonçant une situation dont sont victimes avant tout les femmes qui voient ainsi une des conditions de leur émancipation, l'indépendance financière, très gravement compromise.

**LAUSANNE**  
Manifestation cantonale pour la défense de l'emploi  
samedi 19 mars, 10h.,  
Stade olympique  
organisée par le Cartel syndical

## Deux morts, deux blessés graves à Zurich :

En une année, les agissements de la police zurichoise ont causé la mort de deux personnes innocentes et deux blessés graves. La "carte blanche" qu'elle a reçue pour réprimer le mouvement des jeunes lui est montée à la tête. La justice zurichoise est là pour couvrir ses excès.

Le 26 juin 1982, deux policiers patrouillaient dans leur voiture de service. Ils prirent en chasse une moto circulant trop vite, chevauchée par deux jeunes sans casque. Le motard ayant réagi à la sirène et au feu tournant de la voiture de police en accélérant, il devait s'agir, selon les policiers, de "criminels". Arrivé à la hauteur des motocyclistes, l'un des policiers sortit son pistolet qu'il pointa sur les deux jeunes, Dani et Michi. Tout se passait à environ 100 km/h., de nuit. Résultat : effrayés par le pistolet, la sirène et le feu tournant, les deux jeunes s'écrasèrent contre un mur et se tuèrent. L'accident a manifestement été provoqué par le "zèle" bargeux des policiers.

Or, une circulaire de service, la circulaire no 6915, prévoit expressément qu'"il (...) est stupide de mettre sa vie et la vie des autres en jeu pour un événement d'importance

## La chasse est ouverte pour les flics

secondaire. Une intervention policière doit être conduite par une réflexion pondérée et responsable, et non pas par une fausse ambition sportive, par le plaisir de la chasse et par des considérations de prestige. (...) Dans la poursuite d'un criminel des risques beaucoup plus importants peuvent être pris que lors de la poursuite, par exemple, d'un simple contrevenant aux règles de la circulation".

La justice zurichoise a entièrement couvert les deux policiers. La fuite des deux motocyclistes pouvait laisser penser qu'il s'agissait de "criminels". Cela malgré le fait que le policier qui avait sorti son arme avait "vu les jeunes de près" et constaté qu'il s'agissait de très jeunes gens. Non seulement les deux policiers ont été libérés de toute peine, mais le Tribunal poussa le grotesque jusqu'à leur accorder une indemnité de dédommagement.

Le 6 juin 1982, un policier tira et blessa grièvement un noctambule innocent. Il avait cru qu'il s'agissait d'un "cambrioleur dangereux". Il n'en était rien. Le Ministère public zurichois classa l'affaire, en déclarant que "l'attitude du policier était entièrement justifiée". Ben voyons, "il n'y a pas le moindre doute sur le fait qu'il s'agissait d'un cambrioleur".

Encouragée par ces décisions judiciaires la police zurichoise a poursuivi dans cette bonne voie. Le 17 février au soir, un homme de 22 ans, Renato, fut très grièvement blessé après une course-poursuite avec une voiture de police. Renato avait volé une voiture. Lorsque les policiers le prirent en chasse, il accéléra. En guise de riposte, les policiers sortirent une nouvelle fois leurs armes et tirèrent. Prétendument dans les pneus; en réalité ils visaient le conducteur. Une balle l'atteignit à l'épaule, une autre traversa son crâne. Trois impacts de balles furent retrouvés dans la porte du conducteur.

Des témoins ayant assisté à la scène ont déclaré que les coups ont été tirés à une distance inférieure à quatre mètres; après un bruit de collision provenant de la voiture volée. La police affirme, elle, que les blessures ont été causées par des balles égarées...

Alors, à quand le prochain mort ou blessé grave par balles. A en juger par ce qui s'est passé ces derniers mois, cela ne saurait tarder. La chasse est vraiment ouverte pour les flics zurichois.

A. Meylan



Mouvement des jeunes et brutalités policières :

## Les tribunaux lavent plus blanc !

Les brutalités de la police zurichoise ne sont pas passées inaperçues ces dernières années, c'est le moins que l'on puisse dire. Par contre, on connaît beaucoup moins la légèreté coupable et complice avec laquelle la "justice" zurichoise absout les policiers auteurs de brutalités. Quelques cas, ces derniers mois, sont exemplaires par leur clarté.

### La fille aux dents cassées

En mars 1982, un policier se retrouve sur le banc des accusés. On lui reproche d'avoir fait un croche-pied à une écolière, de lui avoir donné des coups de pieds alors qu'elle se trouvait au sol et de lui avoir aspergé les yeux de gaz lacrymogène avec un atomiseur. Résultat : blessure à la lèvre inférieure, deux incisives cassées, une déchirure des ligaments à l'épaule. Le policier déclara tout d'abord que l'écolière était tombée par accident, propos qui furent confirmés par son collègue. Le tribunal de première instance le libéra. Que voulez-vous le doute profite à l'accusé !

En juin 1982, le policier se retrouva devant l'instance d'appel, l'écolière de 19 ans ayant fait recours. Devant cette instance, le policier modifia sa version des faits : l'écolière était tombée alors qu'il l'agrippait par ses vêtements. Il était ensuite "tombé sur elle". Enfin, pour se protéger contre d'autres jeunes qui lui lançaient des pierres, il avait fait usage de son atomiseur lacrymogène. On voit la scène : un petit atomiseur dirigé contre des jeunes à plusieurs mètres de distance ! Malgré cette modification de la version du policier, qui constituait un aveu clair de ses mensonges devant le premier tribunal, l'instance d'appel confirma le premier jugement. Elle admit, au préalable, que la version de l'écolière était "plus vraisemblable".

### A coups de crosse

Le 26 septembre 1981, un policier agressa un manifestant avec la

crosse de son fusil. Le manifestant s'était retrouvé avec un bras en sang. Pour le féliciter de son acte, le tribunal déclara que le policier en cause était innocent et lui accorda une indemnité de 700 francs "en guise de dédommagement".

Le plaignant avait pu identifier le policier avec 95 o/o de certitude. Il y avait un autre indice important permettant d'identifier le policier : le manifestant savait, à coup sûr, que le fusil du policier était enrayé, l'empêchant de tirer ses balles de caoutchouc. Or, l'enquête confirma qu'effectivement le policier avait dû faire remplacer son fusil à cause de cette défectuosité. Cela ne suffit pas pour former la conviction du juge. Il fut obligé, cependant, de constater que "lors de l'arrestation (...) la police avait fait usage de la force alors qu'elle n'en avait pas le droit".

Appel fut fait contre ce jugement. La seconde instance modifia la décision complètement, tout en maintenant l'innocence du policier. A la différence du premier tribunal, elle déclara qu'il n'y avait aucun doute sur le fait que le policier était bien l'auteur de l'agression. Par contre, elle déclara que lors d'une arrestation bien des choses peuvent se passer : "Dans ces conditions, il ne faut pas faire preuve de trop de pudeur dans l'appréciation du cas". L'instance d'appel reprocha donc au premier tribunal d'avoir retenu l'usage non autorisé de la force à la charge de la police. Elle accorda, en outre, au policier une indemnité améliorée de 1200 francs à titre de "dédommagement".

### Les journalistes sont empêchés de travailler

Alors qu'ils suivaient une manifestation, deux photographes de presse se virent confisquer leurs appareils et leurs films. L'un des photographes expliqua qu'il avait été contraint de remettre son film sous la menace d'un policier qui le tenait en joue avec un fusil à balles de caoutchouc. Le policier contesta l'existence d'une menace...

Comme les autres, il fut déclaré innocent. La très radicale *Nouvelle Gazette de Zurich (NZZ)* fut cependant obligée de reconnaître : "Il y a eu des excès, mais leurs auteurs ont trouvé refuge, une fois encore, derrière le mur de silence de la police". A quoi on pourrait ajouter : "et la complicité de la justice".

### L'exception qui confirme la règle...

Il faut beaucoup pour qu'un policier soit condamné. L'exception à tous les cas précités est due à des conditions bien particulières. Pour une fois, la victime des brutalités policières n'était ni un manifestant, ni un journaliste de gauche. Le policier en cause avait, malheureusement pour lui, arraché l'appareil d'un photographe du journal *Züri-Leu*, le plus pro-police qu'il soit à Zurich. Ce n'est pas tout : le témoin à charge du policier n'était personne d'autre que le journaliste de la réactionnaire *NZZ* chargé des affaires policières ! Et ce témoin a identifié le policier en toute certitude.

Il fallait, dans ce cas, faire une exception. On la fit, confirmant que les tribunaux regardent de près lorsqu'il s'agit de bourgeois et détournent les yeux dans les autres cas. Une justice de classe, vous dis-je !

André Meylan

Métallurgie vaudoise :

# MATISA ET LA LUTTE POUR L'EMPLOI



Interfoto

## APPRENDRE DES TRAVAILLEURS DE MATISA

Contrairement à 1976, le Parti socialiste a apporté un soutien actif aux grévistes de Matisa. C'est bien. Mais comme nous tous, il devrait apprendre des travailleurs de Matisa. Ceux-ci ont refusé de se laisser enfermer dans le carcan de la paix du travail, de sa convention paralysante, soulignant ainsi combien les intérêts du patronat et ceux des travailleurs s'opposaient.

De l'autre côté de la barricade, certains l'ont aussi fort bien compris : les libéraux, par exemple, qui ont immédiatement aboyé contre la présence des conseillers d'Etat socialistes au piquet de grève. Ils rappellent ainsi que ce gouvernement à majorité bourgeoise doit rester au service de la politique patronale. Comme lorsque son office de conciliation ne présente dans un premier temps rien d'autre aux travailleurs de Matisa que les propositions vides de la direction. Avec la caution politique donnée par la participation de deux socialistes au gouvernement.

Comme la paix du travail bloque les travailleurs et les syndicats, la participation gouvernementale socialiste brouille les cartes et les objectifs.

Nous ne croyons pas que l'on puisse contourner l'obstacle en avançant des propositions foudroyantes comme l'a fait récemment le Parti socialiste vaudois en proposant une grève générale politique de deux heures, ou l'introduction quasi immédiate de la semaine de 35 heures, alors que les 40 heures sont encore un objectif. Surtout pas lorsque l'on sait que nombre de responsables syndicaux qui refusent de se battre vraiment pour une obtention rapide des 40 heures sont aussi membres du Parti socialiste, et que par la force des choses ils seraient aussi parmi les principaux organisateurs d'une grève générale politique, dirigée par conséquent contre un gouvernement à participation socialiste...

Notre méthode est différente : comme ceux de Matisa, nous avançons des objectifs de lutte précis — pour les 40 heures immédiatement, vers les 38 heures; pour un droit au recyclage payé par les patrons par exemple — qui permettent de mobiliser dans l'unité toutes les forces ouvrières, partis et syndicats contre la crise et l'austérité. Ainsi peut se constituer un rapport de forces réel pour forcer le patronat et sa majorité parlementaire à plier face à ces revendications. Dans ce combat, le Parti socialiste, comme les autres organisations du mouvement ouvrier, doit prendre toute sa place.

Judi 3 mars, la majorité des travailleurs de Matisa soumis à la Convention collective de travail acceptaient la proposition de l'Office de conciliation. Celle-ci contient très peu de choses par rapport au refus des licenciements à l'origine de la grève : uniquement le retrait des licenciements prononcés pour fait de grève et un plan social qui prévoit un montant de 550 000 francs à répartir entre les 82 licenciés. Et surtout elle implique la reprise immédiate, dès son acceptation, du travail. C'est la rage au ventre que la cinquantaine de travailleurs les plus déterminés dans cette lutte ont vu leur combativité gaspillée, cassée par des directions syndicales qui s'étaient mises d'accord préalablement et contre eux avec le patron. Les travailleurs en grève n'ont eu qu'une demi-heure à peine pour réfléchir sur le texte de l'Office de conciliation. Une demi-heure pour une grève de près de 15 jours ! Belle démocratie syndicale ! Mais les dirigeants syndicaux devaient à tout prix faire avaler cette pilule : il en va de la poursuite des négocia-

200 emplois en moins à Hermès Précisa International à Yverdon; 50 en moins aux Ateliers mécaniques de Vevey; 47 en moins aux Usines métallurgiques de Vallorbe; 82 licenciements chez Matisa. Ces quelques nouvelles ne sont que le sommet de l'iceberg. Le patronat et les banques n'ont qu'un seul souci : sauvegarder leurs profits en sacrifiant les emplois.

### Les sacrifices d'aujourd'hui ne sont pas les emplois de demain !

Les patrons expliquent toujours qu'en faisant des sacrifices aujourd'hui on sauve les emplois de demain. C'est un pur mensonge. D'abord les sacrifices ne sont pas pour tout le monde : au moment où Hermès licencie, le trust auquel elle appartient, Olivetti, augmente son chiffre d'affaires consolidé de 15,7 o/o. Ce résultat est qualifié d'exceptionnel.

Ensuite ce que veulent les patrons, c'est augmenter les cadences, baisser les salaires, déqualifier nos formations, réduire les coûts salariaux, licencier pour conserver leurs profits.

Tout cela n'a rien à voir avec le maintien de l'emploi, mais bien avec une offensive patronale à laquelle il faut répondre.

### Résister là où est notre force

Face à cette attaque, il nous faut résister là où est notre force, là où nous pouvons nous organiser collectivement : dans l'entreprise. Chaque licenciement nous affaiblit et diminue cette capacité d'organisation collective. C'est ce que les travailleurs de Matisa ont bien compris en refusant les licenciements et en demandant l'extension du chômage partiel. Ils visaient ainsi à empêcher que la force de riposte des travailleurs ne soit disséminée aux quatre coins des offices de chômage.

La tâche du syndicat, de la FTMH comme de la FCOM, devrait être analogue : bloquer les licenciements, refuser le droit au patronat de saper ainsi les bases mêmes de la force des travailleurs. Car sans organisation collective des travailleurs, il n'y a pas non plus de syndicat digne de ce nom.

tions pour le renouvellement de la convention collective avec l'ASM (l'association patronale la plus importante de la métallurgie).

Comme disaient des grévistes : "Notre patron, c'est notre pire ennemi, mais le syndicat c'est le plus dangereux, car il agit soi-disant dans notre camp !". Les directions de la FTMH et de la FCOM, par leur politique dans cette grève, vont à l'encontre de ce qui est la base du syndicalisme : l'organisation de la lutte collective des travailleurs contre leur patron. N'a-t-on pas vu la FTMH refuser de donner des cartes d'adhésion à des travailleurs en grève ou à des employés qui souhaitaient rejoindre peut-être le mouvement, sous prétexte que cela allait coûter trop cher au syndicat, qui devrait payer les grévistes syndiqués ?!

Nous publions ci-dessous et ci-contre de larges extraits du tract distribué par le PSO vaudois sur les entreprises de la métallurgie du canton, qui tire un premier bilan de la lutte à Matisa.

### Répartir le travail entre tous et toutes

L'extension du chômage partiel est, à court terme, une des formes possibles de conservation des emplois de tous ceux et celles qui travaillent dans une entreprise. Il y en a d'autres, qui abordent plus fondamentalement le problème, comme par exemple la réduction du temps de travail à 40 heures, puis à 38 heures par semaine. Elle offre l'avantage, comme du reste l'abaissement de l'âge de la retraite, de libérer des postes de travail et donc de combattre aussi le chômage, sans pénalisation salariale. La semaine de 40 heures, pour aller vers les 38 heures, doit être au cœur de la lutte contre le chômage et les licenciements, comme elle doit être au centre du renouvellement de la convention collective de la métallurgie.

### Protéger et recycler les chômeurs

Bien sûr, nous ne réussirons pas partout et à tous les coups à stopper les licenciements et à imposer les 40 heures immédiatement sans diminution de salaire. Il y aura — et il y a déjà — des chômeurs. On le sait, le patronat utilise le chômage comme une nouvelle école de recrues : ceux qui en sortent doivent être prêts à accepter le premier boulot venu, à n'importe quelles conditions. A Renens déjà, on apprend aux métallurgistes et aux ouvrières du textile au chômage à entretenir les pelouses et à ramasser les papiers gras. A quand la soupe populaire et les salaires de misère ? Là aussi, on peut faire pièce à la

volonté patronale; là aussi on peut empêcher que le chômeur de la Vallée de Joux, d'Yverdon, de Sainte-Croix ou de la région lausannoise soit forcé d'accepter n'importe quel travail. D'abord en prolongeant le versement des indemnités de chômage, grâce à un fonds de secours financé par le canton et les communes. Le canton de Neuchâtel l'a fait, il n'y a aucune raison que le canton de Vaud ne puisse le faire. Ensuite en développant largement des cours de recyclage et de perfectionnement professionnel, comme la loi le permet.

### Pour un plan général pour maintenir les emplois

Sans emploi, pas de salaire; sans salaire, pas d'impôt. Au lieu d'employer nos impôts pour financer en priorité les profits des entreprises, canton et communes pourraient parfaitement mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi. Y compris en fondant des entreprises publiques créatrices d'emploi. Prenons un exemple : tous les travailleurs souffrent de la pénurie de logements bon marché. Pourquoi ne pas créer une entreprise cantonale de construction de logements ? Même Matisa aurait pu être intégrée dans une régie publique comme celle des CFF.

On le voit, les possibilités et les objectifs de résistance ne manquent pas. Ils supposent toutefois que le mouvement ouvrier — partis et syndicats — s'engage unitairement pour leur réalisation, comme il s'est engagé derrière la lutte des travailleurs de Matisa. Au fond, c'est cela la vraie solidarité avec ceux de Matisa : sauver l'emploi, à Crissier comme ailleurs.



Interfoto

Matisa :

## PREMIÈRES LEÇONS D'UNE GRÈVE

Pendant deux semaines, les travailleurs de Matisa ont montré qu'ils n'étaient pas prêts à accepter les licenciements sans combat. Leur détermination a été exemplaire. Elle trace ainsi la voie à d'autres actions pour la défense de l'emploi. Dans cette grève, ils se sont heurtés à un patron qui a utilisé tous les moyens pour casser leur action, pour les diviser, pour les intimider : lettres de menaces, plusieurs lettres de licenciements, dont une pour fait de grève, tentative de la direction de casser le piquet de grève.

Ils se sont aussi heurtés aux procédures d'arbitrage instituées par la loi qui permettent à un office soit-disant de conciliation d'intervenir dans le conflit, de faire des propositions qui échappent totalement au contrôle des grévistes. Ces procédures d'arbitrage sont le pendant exact de celles qui sont prévues par la convention de paix du travail. Elles constituent un véritable cheval de Troie du patronat contre des travailleurs en lutte.

Enfin, obstacle supplémentaire, les grévistes ont dû faire face à la politique des directions syndicales FTMH et FCOM, qui n'ont eu qu'un seul but, dès le début : faire reprendre le travail à tout prix, même à celui de l'acceptation des licenciements. Le Comité fédératif de la FTMH a été jusqu'à reconnaître publiquement que l'action de ceux de Matisa était "contraire à la convention". Avez d'une direction syndicale prête à se coucher devant l'ASM (l'association patronale), d'une direction bureaucratique plus soucieuse de maintenir ses bonnes relations avec le patronat que de défendre les intérêts des travailleurs.

Ni la FTMH ni la FCOM n'ont fait quelque chose pour organiser réellement dans les autres entreprises de la métallurgie la solidarité avec ceux de Matisa. Elles n'ont nullement engagé toutes leurs forces pour permettre à ceux de Matisa de gagner.

Totalement ligotées par la paix du travail, ces directions syndicales ont été prêtes à faire signer aux travailleurs n'importe quel compromis, pourvu que la grève cesse. A Matisa, la reprise du travail s'est faite avec l'aide des secrétaires Ghelfi et Chanex.

Ce n'est vraiment pas d'un tel syndicat dont les travailleurs ont besoin. Un syndicat qui non seulement refuse de se battre contre les licenciements mais se tourne contre les actions de résistance des travailleurs. Aujourd'hui il s'agit dans toutes les entreprises de discuter des expériences faites à Matisa. Mais il est clair qu'il ne faut pas compter sur les dirigeants syndicaux pour engager la bataille. Elle implique au contraire que leur politique de paix du travail soit battue en brèche par les travailleurs, syndiqués ou non.

Une leçon essentielle de la lutte de Matisa : défendre l'emploi est bien trop décisif pour le confier à des dirigeants syndicaux qui bradent systématiquement les intérêts des travailleurs ! La lutte contre les licenciements doit être placée sous contrôle des premiers concernés, les travailleurs eux-mêmes.

## Un procédé inadmissible

La démarche solitaire du POP sème la pagaille dans les milieux ouvriers et populaires. Dans la *Voix Ouvrière* on invoque une décision de congrès et affirme avoir assez attendu. De tels arguments ne sont pas convaincants. Le thème était en l'air depuis l'initiative libérale pour la suppression de l'impôt locatif et le décret du Grand Conseil apportant des allègements fiscaux aux contribuables habitant leur propriété (cf. *La Brèche* no 278 du 12 juin 1982). Après l'échec d'un référendum contre ce décret une initiative du genre de celle du POP était dans l'air, mais l'AVLOCA (Association vaudoise des locataires), qui jouit chez les locataires d'une forte audience, voulait attendre le jugement du Tribunal fédéral concernant la constitutionnalité du décret du Grand Conseil. Cette sentence doit tomber dans le courant de mai.

Pour quelques mois, le POP a empêché que cette action puisse se faire dans l'unité, lui qui depuis des années n'arrête pas d'invoquer l'importance de l'unité entre organisations traditionnelles du mouvement ouvrier (notamment s'il s'agissait d'en exclure l'extrême-gauche). Par son procédé le POP a même empêché un débat sur le contenu d'une telle initiative. Preuve en est que le contenu précis de son initiative ne fut publié qu'après l'annonce publique de sa décision de la lancer. Le POP voulait ainsi mettre les autres organisations devant un fait accompli.

## Un risque difficile à assumer

Les déductions demandées par le POP laissent un trou important dans la caisse de l'Etat. Ce ne serait pas grave, si l'unité du mouvement ouvrier permettait de signifier simultanément un refus clair de tout démantèlement social. La démarche solitaire du POP peut encourager les partis bourgeois à exploiter l'affaire à leur profit, en intimidant les élec-

## POP vaudois :

# SEUL À LA CONQUÊTE DE LA «JUSTICE FISCALE»

Dans le canton de Vaud, le POP (Parti ouvrier et populaire) lance seul une initiative proposant l'introduction de déductions fiscales pour les locataires.

Le thème est évidemment alléchant. Quel salarié refuserait une proposition de réduction de son revenu imposable ? Et le moment, le printemps 1983, est bien choisi, puisque chaque contribuable remplit sa déclaration d'impôts. L'opération du POP est cependant critiquable sur trois plans.

teurs à la veille de la votation par la menace de procéder à des réductions des prestations sociales, si l'initiative était acceptée.

## Une motivation politique discutable

L'argumentation développée par le POP à l'appui de son initiative sème la confusion : Il affirme en effet qu'elle établirait "une véritable justice fiscale" en rétablissant une certaine égalité de traitement avec les contribuables habitant leur propriété. Ce faisant, il admet implicitement le bien-fondé des déductions introduites par le Grand Conseil pour les propriétaires im-

mobiliers et il accorde d'autre part l'existence d'une justice fiscale véritable en régime capitaliste, ce qui est plutôt amusant venant d'un parti qui dit se référer encore au marxisme...

## Un autre terrain d'action

L'action solitaire du POP s'explique peut-être pour des raisons électorales, à la veille des élections nationales, et par le besoin de montrer à tous ceux qui prédisent son déclin qu'il est encore capable de compter sur ses propres troupes. Ces raisons ne suffisent pas pour la justifier. A un moment où le patronat redouble d'agressivité (voir

l'issue de l'affaire Matisa) et où la pénurie de logements et le niveau des loyers sont de plus en plus difficilement supportables pour les salariés, la recherche systématique de l'unité d'action prend une importance toujours accrue.

Cela dit, nous signerons cette initiative et nous appellerons très probablement à voter oui, si un jour elle devait être soumise au vote populaire.

De plus nous essaierons de contribuer au débat sur le problème du logement. Etant donné que la situation actuelle montre à l'évidence que l'initiative privée est incapable de résoudre les problèmes du logement, ne serait-il pas opportun de demander à l'Etat de prendre en charge la production de logements spacieux et bon marché ? Une discussion unitaire à ce sujet nous semble plus constructive qu'une action en ordre dispersé concernant les déductions fiscales des locataires.

Faucher

## CRISE ET CAPITALISME

## Noël toute l'année

En moins de deux ans, les promesses de Reagan ont fondu comme neige au soleil. Il avait annoncé sa volonté de faire baisser les déficits publics américains, il a pour cela opéré des coupes sombres dans tous les budgets sociaux et favorisé les industriels (crédits d'armement, exemptions fiscales) dans l'espoir que "l'économie de l'offre" allait stimuler les investissements privés. Résultat : les capitalistes, confrontés à la récession, n'investissent guère (+ 0,3 o/o en 1981, - 1 o/o prévu en 1982, une "grève massive du capital" comme le dit *Le Monde Diplomatique* de janvier 1983) tandis que les travailleurs américains subissent les plus fortes attaques de ces dernières décennies. Quant aux déficits publics, l'aide massive aux capitalistes les a fait augmenter à un chiffre record : 500 milliards de dollars pour 1982/85, soit une hausse plus grande que pendant toutes les années 70. Même le *Journal de Genève*, qui avait salué l'arrivée de Reagan comme l'homme fort nécessaire pour mettre fin aux illusions de l'Etat social et de la haute conjoncture, titre aujourd'hui : "reaganomics = déficits". Mais d'où viennent ces déficits ? *Le Monde Diplomatique* publie une donnée qui dit tout : "l'Etat s'endette, sur le dos des salariés, pour faire des cadeaux aux capitalistes. Si, dans les années 60 et 70, les grandes sociétés avaient payé la même part d'impôts fédéraux que dans les années 50, le Trésor américain aurait perçu 639,5 milliards de dollars supplémentaires. Or, durant ces mêmes deux décennies, l'augmentation du déficit fédéral n'a pas dépassé 616,8 milliards de dollars."

## Neuchâtel :

# Initiative pour une crèche communale

Une association de parents vient de lancer une initiative pour une crèche communale, soutenue par l'Union syndicale neuchâteloise (USN), le Syndicat suisse des services publics (SSP-VPOD) — section communale, le Mouvement populaire des familles (MPF), l'Association suisse pour le droit à l'avortement et à la contraception (ASDAC), le Parti ouvrier et populaire (POP) et le Parti socialiste ouvrier (PSO). Cette association s'est créée au mois de mai 1982 et regroupe une centaine de parents qui, face à la pénurie de places dans les crèches, ont décidé de passer à l'offensive :

"Nous parents qui travaillons ne trouvons que difficilement une place en crèche pour nos enfants en bas âge. Plusieurs d'entre nous ont inscrit leur enfant avant la naissance pour finalement trouver porte close ! Dans la commune de Neuchâtel, il n'y a que 110 places disponibles (trois crèches dont deux privées) pour les enfants de moins de quatre ans. Dans les communes voisines la situation est encore pire : il n'y a aucune crèche."

Pourtant le besoin existe : il y a de moins en moins de parents qui sont d'accord de "placer" leur enfant chez une voisine ou de chercher des solutions de fortune au jour le jour.

Et c'est un fait : la seule crèche qui réponde aux normes de qualité (personnel qualifié et en nombre suffisant; locaux appropriés et bien

aménagés) est submergée. La liste d'attente s'allongeait tellement depuis le début 1981 que la directrice a dû renoncer à prendre les nouvelles inscriptions... La majorité des demandes émanent de mères seules, divorcées ou célibataires. Mais, avec la crise et peut-être aussi une certaine conscience du droit à l'égalité, il y a moins de femmes qui arrêtent

de travailler lorsqu'elles se marient et ont des enfants.

L'idée qu'une crèche, si elle est de qualité, ce n'est pas du gardiennage, mais un lieu d'éveil, une chance pour l'enfant de se faire, très jeune, des amis et de connaître d'autres adultes que sa mère et son père, fait visiblement son chemin. Et c'est une bonne chose !

De cette situation et de cette prise de conscience est née cette initiative communale qui demande que la ville de Neuchâtel mette sur pied dans l'immédiat au moins une crèche (et davantage selon les nécessités), qui réponde aux normes de qualité et qui soit accessible à chacun.

Le coût d'une telle crèche s'élèverait à environ 400 000 francs. Sans compter les contributions des parents et la possibilité de faire appel à une aide du canton, cela représenterait une charge financière de 0,17 o/o du budget de la Ville qui s'élève pour 1983 à 224 millions de francs. Une somme bien modeste au regard du profit qu'en tireraient les enfants concernés.

correspondante



Interfoto

## LA FTMH, LA PAIX DU TRAVAIL ET LA CRISE

Les temps sont durs. La direction de la FTMH en fait aujourd'hui l'expérience. On ne sait presque rien du déroulement des négociations pour le renouvellement de la Convention collective (CCT). Mais quand on voit l'acharnement avec lequel les patrons se sont opposés à la pleine compensation du renchérissement, on peut imaginer ce qu'ils nous réservent pour la CCT cet été. La politique de la direction fédérative dans cette situation difficile est parfaitement contradictoire : d'un côté, un ton radical, de l'autre, dans la pratique, le refus de toute confrontation et une volonté de concession au patronat. Cela exprime bien l'incapacité de cette direction syndicale à répondre à ces attaques plus dures des patrons.

Depuis plus d'une année, on assiste à une campagne systématique contre la pleine compensation du renchérissement. Nous l'avons souligné à plusieurs reprises, dans ces colonnes. La direction de la FTMH a réagi en automne et la *Lutte syndicale* (journal de la FTMH) a dès lors mis l'accent sur ce point.

### LA PLEINE COMPENSATION DU RENCHÉRISSEMENT : UN SOUVENIR

Les résultats pour 1981 ont été assez variés : de nombreuses entreprises ont donné la pleine compensation, d'autres ne l'ont pas accordée entièrement. C'est pourquoi, l'an dernier, la direction de la FTMH a commencé à juste titre à préparer la base à des confrontations plus sérieuses sur cette question. Un important dossier a été préparé et de nombreuses conférences régionales organisées. La FTMH a encouragé ses hommes de confiance et les commissions d'entreprise à adopter une attitude ferme. Si les directions d'entreprise refusaient de payer, alors il fallait mener des négociations nationales entre partenaires sociaux. Les commissions d'entreprise ont cependant souvent refusé de contester les offres patronales.

Résultat de cette confrontation : dans aucune entreprise la compensation de 5,7 o/o (le taux officiel de renchérissement) n'a été atteinte, à de très rares exceptions près. Dans la plupart des cas, ce sont 2,5 o/o à 3 o/o qui ont été obtenus. Les patrons ont donc réussi à remettre en question la compensation du renchérissement et la FTMH a dû filer doux. Comme un va-t'en-guerre qui aurait laissé son arme à la maison.

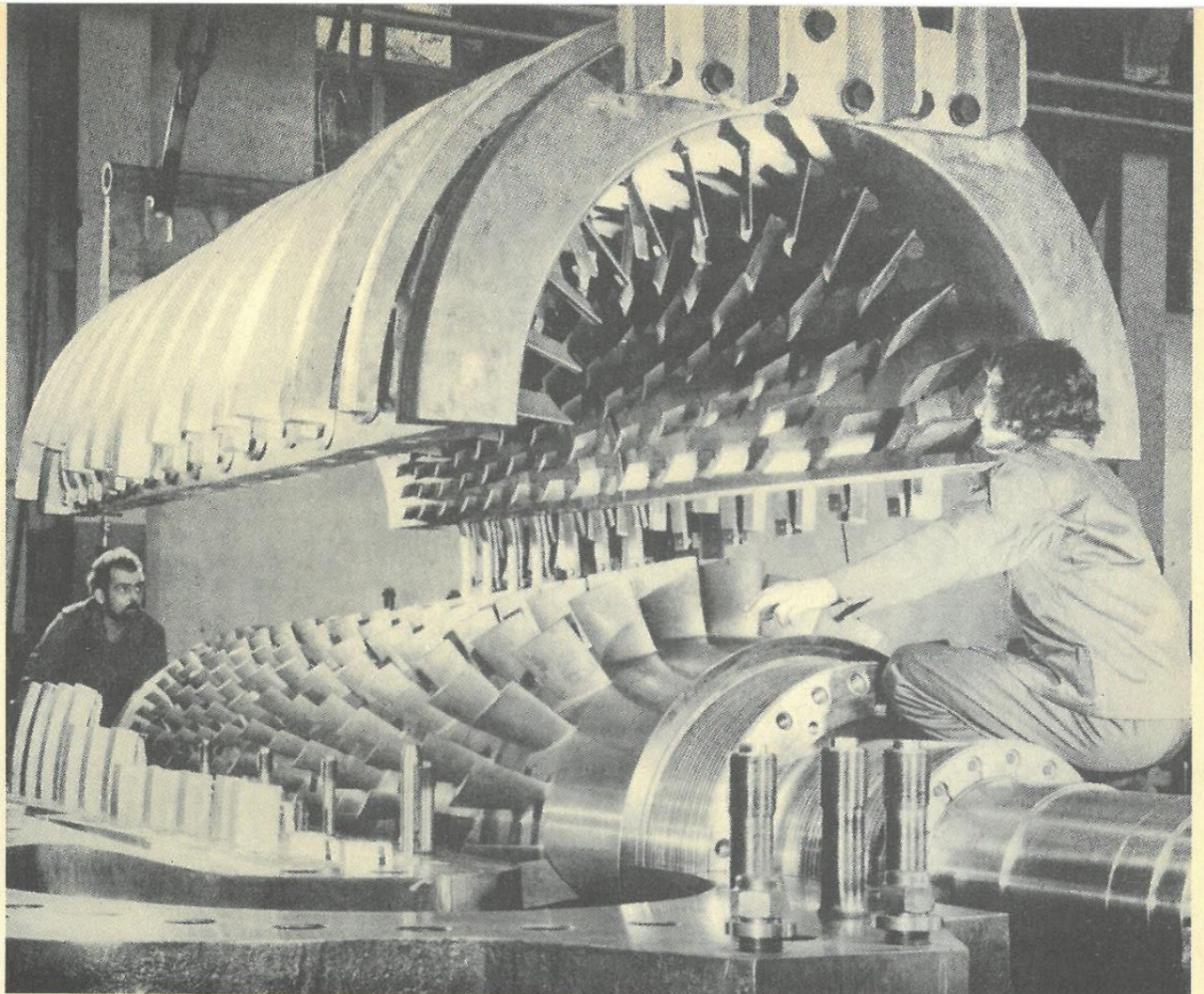
### CONTRE L'INITIATIVE DE L'USS POUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

A Lausanne, au dernier congrès de l'USS (Union syndicale suisse), cet automne, les délégués de la FTMH se sont distingués par leur refus d'une initiative pour l'abaissement du temps de travail. A leurs yeux, les négociations conventionnelles valent mieux que les lois : voilà la vieille attitude de la FTMH qui ne nous a amenés qu'à une réduction de six heures du travail hebdomadaire durant les soixante dernières années ! C'est aussi grâce à cette "recette infailible" que les métallurgistes suisses ont actuellement le temps de travail conventionnel le plus élevé de tous les pays industrialisés !

Pourquoi la FTMH s'est-elle prononcée contre une initiative qui ne pouvait que renforcer sa position dans les négociations contractuelles ? La FTMH a pourtant inscrit les 40 heures comme priorité absolue pour la nouvelle CCT. C'est que la direction de la FTMH croit encore au Père Noël et pense que les patrons peuvent faire cette concession de plein gré, sans y être contraints par une importante mobilisation. Pourtant, les associations patronales (et leurs représentants bourgeois au Parlement) ont dit clairement à de nombreuses reprises qu'elles étaient contre toute réduction du temps de travail. Les secrétaires centraux se sont donc opposés à l'initiative, simplement parce qu'ils craignent la confrontation.

### SANS RÉACTION DEVANT LES LICENCIEMENTS

Dans l'industrie des machines et la métallurgie, ce sont des milliers d'emplois qui ont été supprimés au cours de ces derniers mois. D'abord par des licenciements, mais aussi plus discrètement, par le non-remplacement des travailleurs qui s'en vont, la mise à la retraite anticipée et les départs "volontaires". La plupart des grandes entreprises (BBC, Bühler, Sulzer, Landys & Gyr, etc.) ont annoncé la liquidation de milliers d'emplois supplémentaires pour la période à venir. La FTMH s'est jusqu'ici limitée à négocier des plans sociaux et à exiger de l'Etat des programmes de



Métallurgie :

# PAS DE BONNE CONVENTION SANS COMBATTRE

*La Convention collective de travail (CCT) de la métallurgie et de l'industrie des machines, signée notamment par la Fédération des travailleurs de l'horlogerie et de la métallurgie (FTMH) et l'Association suisse des constructeurs de machines (ASM), sera une nouvelle fois négociée dans le courant de cette année. Mais rien ne va plus comme avant ! En échange de la paix du travail absolue, signée régulièrement depuis 1937 et qui constitue un privilège extraordinaire pour les industriels suisses, les patrons ne sont prêts à aucune concession, même pas à quelques miettes... Une seule leçon à tirer : la paix du travail ne paie pas ! Il faut donc se préparer à lutter.*

relance économique.

Dans la métallurgie, la direction de la FTMH est en train de répéter ce qu'elle a fait dans l'horlogerie : elle considère les licenciements comme nécessaires pour assurer l'avenir des entreprises, selon la fameuse formule d'Helmut Schmidt : "les profits d'aujourd'hui sont les emplois de demain" ! Ceux qui croient encore à de pareilles sornettes n'ont qu'à demander aux collègues de l'horlogerie...

Dans le canton d'Argovie, la direction de la section syndicale a visiblement voulu rouler des mécaniques. Dans un appel publié par le journal syndical, elle constate : "Dans beaucoup d'entreprises, la compensation pour le 1er janvier n'a pas été obtenue. Au nom de différents arguments, les commissions d'entreprise et le personnel ont été mis sous pression. Voici une raison souvent avancée : la pleine compensation du renchérissement ne pourrait qu'amener des licenciements ! De cet état de faits, nous tirons la conclusion suivante : si des licenciements interviennent dans des entreprises qui n'ont pas accordé la pleine compensation au cours de l'année 1983, alors il faut exiger au moins pour les licenciés la part non compensée du renchérissement. Il n'est pas possible de devoir accepter en plus de pertes salariales une réduction des indemnités de chômage !". Belle fermeté dans le ton !

Dans les faits, cependant, le refus de la pleine compensation et les licenciements ont été acceptés !

### LES PATRONS À L'OFFENSIVE

Les réductions de salaires et les licenciements montrent que les patrons défendent fermement leurs intérêts. La direction de la FTMH refuse la confrontation. Elle exhorte le patronat à la confiance et à la bonne foi. Les patrons savent utiliser cette attitude.

La direction de la FTMH tient toujours fermement à la politique de paix du travail, bien que l'on voie aujourd'hui mieux que jamais qu'elle sert. Cette politique, menée maintenant depuis près de 50 ans, a marqué profondément le syndicat : il n'existe pratiquement plus de base active, et quand la direction de la FTMH veut durcir le ton pour montrer aux patrons qu'elle peut aussi se montrer agressive, alors ce sont les militants, dans les commissions d'entreprises, qui refusent de marcher. Ils ont été si fermement éduqués dans la logique de l'intérêt de l'entreprise et de la collaboration avec le patronat, qu'ils ne voient pas d'autre issue. La direction récolte aujourd'hui les fruits de sa politique. Depuis des années, elle a réprimé tous les syndica-

listes critiques qui voulaient faire une politique combative — ou du moins active. Elle a d'ailleurs toujours la même attitude aujourd'hui, surtout à l'égard des camarades du PSO.

**IL NOUS FAUT UN SYNDICAT  
ACTIF ET COMBATIF !**

Pour s'opposer aux attaques du patronat, il est indispensable que les syndicats s'engagent dans une politique active et combative. La FTMH ne doit plus se soustraire à la confrontation avec le patronat. Les patrons ont lancé un défi. Il ne sert à rien de jouer les offensés. Ils ne défendent que leurs intérêts de classe (c'est-à-dire leurs profits). Il est grand temps que les travailleurs défendent aussi les leurs.

Il est parfaitement normal que la FTMH donne comme mot d'ordre : "pas de renoncement à la pleine compensation !". Mais il faut aussi recourir à tous les moyens pour imposer cette revendication — comme les patrons le font d'ailleurs de leur côté. Il est aussi normal que la FTMH place les 40 heures au centre de son cahier de revendications. Mais il ne faut pas opposer la voie des négociations contractuelles à la voie légale. Enfin il est juste que la FTMH constate que les patrons ne respectent pas les principes de la bonne foi et de la confiance. Mais il faut en tirer les conséquences et rompre avec la paix du travail.

Livio Hoffmann



André Ghelfi, Monsieur Paix-du-Travail, en train de se faire expliquer quelques principes du syndicalisme par un gréviste de Matisa.

Interfoto

**LES ENTREPRISES SUISSES :  
BIEN PLACÉES SUR LE MARCHÉ MONDIAL**

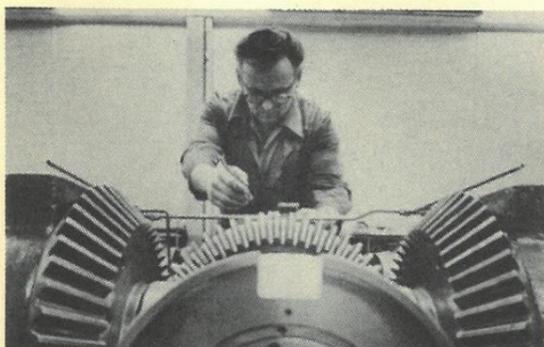
L'industrie suisse des machines et de la métallurgie est orientée vers l'exportation, plus que tous ses concurrents internationaux. La part des exportations dans l'ensemble de la production est environ des deux tiers. Dans certains secteurs, la fraction exportée est encore plus importante : 95 o/o pour les machines textiles, 90 o/o pour les machines-outils, 100 o/o pour les moteurs diesel pour bateaux, etc.

Dans plusieurs domaines, les trusts suisses détiennent tout seuls une part importante de l'ensemble des exportations mondiales. Cela est vrai pour :

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| les machines textiles :            | 18,3 o/o |
| les machines-outils :              | 8,7 o/o  |
| les machines à vapeur :            | 13,2 o/o |
| les machines des arts graphiques : | 10,0 o/o |

(chiffres de 1979)

La part de la Suisse dans l'exportation mondiale de machines dépasse les 4 o/o. Cette place de choix sur le marché mondial, les entreprises suisses la doivent entre autres à un effort particulier dans le domaine des "recherches et développements" : plus de 5 o/o du chiffre d'affaires est investi dans la recherche. Le symposium de Davos (réunion internationale de managers et d'hommes politiques) a situé la Suisse en deuxième position, juste après le Japon, en ce qui concerne la compétitivité, avant l'Allemagne fédérale ou les Etats-Unis (l'estimation date de 1981 et concerne 22 Etats industrialisés). Aucune raison donc de peindre le diable sur la muraille.



**DEUX PROBLÈMES ÉPINEUX**

Les innovations rendues possibles grâce à la micro-électronique conduisent à des modifications fondamentales dans la construction de machines. La question reste donc entière : jusqu'à quel point les entreprises suisses pourront-elles rester en ligne au cours des années quatre-vingt en ce qui concerne les machines commandées électroniquement ? Déjà, on peut constater d'importants changements dans le marché des machines-outils : alors que l'Allemagne fédérale occupe dans l'ensemble encore la place de leader, les trusts japonais

ont conquis la première place dans le secteur de pointe des machines à commande numérique (commandées par ordinateur).

Le second problème réside dans le fait que les machines disposent d'un bon marché, en système capitaliste, surtout lorsque celui-ci connaît une longue période de croissance. Dans les phases de stagnation, comme celle où nous nous trouvons depuis le début des années soixante-dix, les investissements reculent. Ce développement se reflète déjà sur les gains de l'industrie des machines, qui accusent une tendance déclinante dans le cycle conjoncturel actuel (même si les profits des entreprises sont encore très satisfaisants).

**PERSPECTIVES À COURT TERME**

Sur un autre point, le baromètre de l'industrie suisse des machines marque le pas. Il s'agit des réserves de travail : actuellement, 6 mois (en comparaison : au cours de la dernière récession, elles sont tombées à 7,8 mois pour 1975 et 7,2 mois pour 1976). Les perspectives à court terme sont donc loin d'être roses. Sur le marché intérieur suisse, la propension à investir est également limitée par la sous-utilisation actuelle des capacités de production installées dans l'industrie (78 o/o). En ce qui concerne les exportations, l'ensemble des pays capitalistes développés sont en pleine récession, y compris le Japon. Les pays sous-développés, partiellement aussi les pays de l'Est, sont des acheteurs peu pressés, vu leurs problèmes financiers. Presque tous les producteurs étrangers de machines sont également touchés par la récession. L'industrie des machines américaine a licencié 30 o/o de son personnel en une seule année. L'industrie allemande des biens d'investissement travaille actuellement à 76,4 o/o de ses capacités de production (contre 78,7 o/o lors de la récession de 1975). Les exportations japonaises de machines-outils ont chuté d'environ 20 o/o dans la période avril-septembre 1982, par rapport à l'année précédente (10 o/o si l'on considère l'ensemble des exportations de machines).

**QUI DOIT PAYER LA NOTE ?**

Les industriels "prennent des risques", c'est bien connu... C'est sans doute ce qui explique qu'ils renvoient les travailleurs à la maison; d'abord partiellement (chômage partiel), puis de plus en plus définitivement. Ici une centaine, là quelques centaines, 1000 à Arbon (Saurer).

Le maintien du pouvoir d'achat a été refusé dans de nombreuses entreprises. Tout semble indiquer qu'à quelques exceptions près les trusts de l'industrie des machines surmonteront bien mieux la récession que les travailleurs. Pour les syndiqué(e)s, il est grand temps de comprendre que le sort des emplois dépendra, dans cette décennie, de dures luttes, qu'il faudra mener et gagner.

T. Mann

**De quelle  
convention  
avons-nous  
besoin ?**

Il y a des dizaines d'années que les travailleurs revendiquent des conventions collectives de travail (CCT) qui fixent salaires, conditions de travail et protection contre les licenciements. Ce combat est décisif pour faire jouer la force collective de la classe ouvrière au niveau du contrat de travail individuel. De plus, une CCT obtenue grâce à l'activité de milliers de travailleurs et de travailleuses constitue une garantie contre les tentatives de division. Avec une bonne CCT, les patrons ont plus de peine à diviser les travailleurs par l'attribution de faveurs individuelles. Par exemple, la pleine compensation réglée contractuellement limite considérablement la ventilation arbitraire d'augmentations individuelles...

Malheureusement, il n'y a pas de véritable convention collective dans la métallurgie et l'industrie des machines. La CCT de paix du travail, signée en 1937, et reconduite depuis lors avec une série d'accords particuliers réglant les conditions de travail, n'organise pas la vente collective de la force de travail : elle ne fixe pas une grille des salaires minima. L'élément central du contrat de travail, le salaire, n'est donc absolument pas touché par la négociation collective ! Sur d'autres points, les accords nationaux signés par l'ASM et la FTMH sont également assez maigres : avec 42 heures de travail hebdomadaires depuis janvier 1983, nous avons encore le temps de travail le plus élevé de tous les pays industrialisés, Japon y compris; en ce qui concerne les licenciements, la convention collective se fixe pour seul objectif d'en adoucir la rigueur... En d'autres termes : rien de concret pour organiser la défense de l'emploi.

De surcroît, la bureaucratie syndicale s'est toujours opposée à toute mobilisation de la base, au nom de la diplomatie secrète qu'elle mène avec l'ASM. C'est pourquoi les patrons donnent toujours le ton au compromis final. Alors qu'ils étaient disposés à mettre un peu de beurre sur les épinards en période de croissance, ils refusent aujourd'hui toute concession. Qu'ont-ils à craindre en effet d'une direction syndicale qui a renoncé à tout moyen de lutte depuis près de 50 ans ?

Le combat pour une véritable convention collective est aujourd'hui une question clé pour réorienter la FTMH vers l'action ouvrière et un syndicalisme de classe. C'est pourquoi, nous voulons une convention qui fixe des salaires minima — cela existe dans d'autres branches, dans la boîte de montres, l'industrie graphique ou le bâtiment — la compensation intégrale du renchérissement, l'égalité entre hommes et femmes, etc. Nous voulons aussi une convention collective qui garantisse du travail pour toutes et tous par la réduction de l'horaire hebdomadaire de travail à 40 heures. Il faut faire des 40 heures un test pour la prochaine CCT en disant clairement : "40 heures ou on ne signe pas !".

Nous savons déjà aujourd'hui que les patrons ne sont prêts à faire aucune concession sérieuse. L'offensive actuelle contre les salaires (refus de la compensation intégrale, chômage partiel) et l'emploi (licenciements économiques) le prouve. Dans ces conditions, ce n'est pas "le pouvoir de conviction" des négociateurs syndicaux qui pourra infléchir leur attitude. Seule la mobilisation des travailleurs peut les inciter à réfléchir. Pour que nous puissions peser de tout notre poids dans la période des négociations, il faut :

— que le syndicat donne une large publicité (dans la grande presse, à la radio et à la télévision) à ses revendications. Cela pour marquer sa détermination, mobiliser l'ensemble des travailleurs de la branche et obtenir le soutien de tout le mouvement ouvrier. Pourquoi ne pas organiser une grande marche des métallos sur Berne, comme les fonctionnaires ?

— que l'information circule à chaque étape des négociations de telle manière que des assemblées d'usine puissent se prononcer sur l'avancement des discussions. Cela contribuerait aussi à maintenir une pression constante sur l'ASM. En Pologne, les travailleurs exigeaient la retransmission des négociations par haut-parleurs !

— que des conférences d'industrie soient réunies plusieurs fois pour discuter des résultats intermédiaires.

— que nous nous préparions à ne pas signer en juillet 1983, si l'ASM ne cède pas à nos revendications principales (40 heures avant tout).

Dans ce sens, nous devons discuter dès aujourd'hui des mesures de lutte à mettre en œuvre dans une telle situation.

J. Borgeaud

Vers la fondation d'une organisation révolutionnaire de la jeunesse :

# CHANGER LE MONDE, CHANGER LA VIE

L'état d'esprit décrit par l'écrivain communiste Paul Nizan dans les années trente : "J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie" est aujourd'hui largement partagé par les jeunes. Même s'ils le traduisent plus prosaïquement par "No future". La crise, l'austérité, le réarmement, la répression : autant d'ombres menaçantes, mais aussi autant de raisons de changer le monde pour changer la vie.

C'est à ce défi que veut répondre — dans la limite de ses moyens — la fondation de l'Organisation révolutionnaire et socialiste de la jeunesse, dont le premier congrès se tiendra les 19 et 20 mars à Bienne.

### Débatte

Ce congrès a été précédé d'un débat préparatoire qui a permis la discussion non seulement de thèses,

au caractère plus programmatique, mais aussi d'un programme d'action et de statuts. Ces discussions ont permis d'aborder concrètement des questions comme : comment s'orga-

niser pour agir efficacement ? Quelles actions communes voulons-nous mener après le congrès de fondation ?

Les thèses, les statuts et le programme d'action ont été publiés dans des bulletins de discussion destinés à tous les membres des cercles "La Taupe" et des comités "Uni-Brèche". Le congrès, qui réunira entre 150 à 200 jeunes provenant d'une quinzaine de villes de Suisse, se prononcera définitivement sur ces textes.

### Et agir

La préparation de cette fondation ne s'est pas faite dans le secret des alcôves. Dans les derniers mois, cercles et comités ont mené une série d'actions spectaculaires et utiles, qui leur ont permis de toucher de nombreux jeunes, de gagner leur collaboration.

Au niveau national, l'an passé a principalement été marqué par une campagne antimilitariste. Les cercles "La Taupe" et les comités "Uni-Brèche" ont pleinement participé au succès des manifestations de Frauenfeld (contre la démonstration militaire) et de Genève (commémoration de novembre 1932). En outre, cercles et comités ont aussi mené des actions locales. On en trouvera des exemples dans nos encarts. S'y ajoutent — et la liste n'est pas exhaustive — la participation de "La Taupe" de Zoug à la lutte contre la place d'armes de Rothenthurm; le théâtre de rue antimilitariste de "La Taupe" bernoise; la manifestation de "La Taupe" zurichoise contre les mas-



A la fin du congrès de fondation, deux membres éminents de l'Organisation de jeunesse s'apprêtent à entonner "L'Internationale".

## KAISERAUGST ? — JAMAIS !

Tout le monde sait que la décision favorable à Kaiseraugst du Conseil des Etats fit descendre des milliers de Bâlois dans la rue.

On connaît moins la part prise par les écoliers, les étudiants et les apprentis dans cette mobilisation.

A l'initiative de "La Taupe" bâloise, 60 écoliers et écolières fondèrent un "Comité d'écoliers contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst". Il s'adressa au Département de l'Instruction, lui demandant d'autoriser des actions de protestation et une grève durant les heures d'école, ce qui lui valut l'attention de la presse et de nombreux écoliers. Le jour qui suivit la décision du Conseil des Etats, plusieurs assemblées se réunirent dans les écoles durant les pauses et

environ 800 écoliers et écolières approuvèrent une déclaration de protestation adressée au Conseil national.

Même chose à l'Université : le comité "Uni-Brèche" avait appelé les étudiants à se réunir pour préparer des actions de protestation. Résultat : plusieurs centaines d'étudiants participèrent à des contre-cours sur les centrales nucléaires et la nationalisation des producteurs d'énergie.

A l'Ecole professionnelle, des militants de "La Taupe" distribuèrent une "fiche personnelle en cas de mort atomique" (afin de faciliter l'identification des cadavres lors d'un accident à la centrale nucléaire de Kaiseraugst...) et un tract d'explication appelant à la manifestation centrale.

sacres au Salvador, qui provoqua la fermeture du consulat de ce pays à Zurich (cf. *La Brèche* no 290 du 29 janvier 1983). Rappelons aussi la pétition lancée par "La Taupe" de Lausanne contre les prix et la qualité des menus servis dans les cafeterias des centres d'apprentissage (cf. *La Brèche* no 288 du 18 décembre 1982).

Toutes ces activités sont la

preuve d'une volonté de lutte de centaines de jeunes, qui préfèrent la révolte à la résignation. Vous pouvez, lecteurs et lectrices de *La Brèche*, les aider à continuer dans cette voie : par exemple en répondant à leur souscription et en versant votre soutien financier au CCP 40-19 468, "Maulwurf", Bâle.

Urs Vögtli

### Soleure :

#### A LA POUBELLE, LE COURS MÉNAGER RÉSERVÉ AUX FILLES !

Récemment encore, le canton de Soleure connaissait un cours ménager de quatre semaines, réservé évidemment aux filles. La moitié de ce cours se déroulait pendant leurs vacances scolaires, alors que les garçons accomplissaient 15 jours de travail à la campagne, en dehors de leurs vacances bien sûr.

Cette discrimination ouverte a rencontré l'opposition d'un collectif, "Husi", formé à l'école cantonale d'Olten et activement soutenu par les militantes de "La Taupe". Au printemps dernier, il a lancé une pétition contre ce cours ménager obligatoire réservé

aux filles. Cette pétition fut signée par 416 écoliers et écolières, soit par le 62,5 o/o des jeunes concernés.

Après un premier refus du gouvernement cantonal, les militantes développèrent la popularisation de leur lutte : rapidement une lettre ouverte au gouvernement fut approuvée par un millier de signataires. Et cette pression fut suffisante, puisque le Département de l'Instruction a supprimé le cours ménager réservé aux filles. Dès le printemps 1983, il y a un cours mixte, de 15 jours seulement et qui se déroule durant les heures d'école.

## Elections municipales genevoises :

# Pour une gauche qui lutte, IL FAUT LE PSO AU CONSEIL MUNICIPAL!

C'est sous ce mot d'ordre que le Parti socialiste ouvrier (PSO) se présente aux élections municipales de fin mars en Ville de Genève. Cette consultation électorale n'aura certes pas la même valeur de "test politique" que les élections qui viennent de se dérouler en France ou en Allemagne fédérale. Néanmoins, les mêmes tendances de fond vont s'y exprimer, montrant que derrière la gestion des communes ce sont en fait des choix politiques fondamentaux qui sont en cause.

L'enjeu est déterminé par le contexte social : 1 500 chômeurs complets, une crise structurelle dans la métallurgie, une crise aiguë du logement, des réactions xénophobes à la présence des étrangers (un tiers de la population). Tout cela est l'indice d'une situation nouvelle : la crise, que l'on croyait encore passagère en 1975, s'installe et dure. Les partis bourgeois, libéraux en tête, veulent accentuer les mesures d'austérité, flanqués des Vigilants pour imposer des mesures policières et xénophobes.

En face, la gauche piétine. Elle avait déjà perdu quatre sièges aux

dernières municipales (1979), trois aux dernières cantonales (1981). L'absence de riposte pour la défense de l'emploi dans la métallurgie, le refus du Parti socialiste (PS) et du Parti du Travail (PdT) de soutenir l'initiative des Grottes (qui aurait créé 1 500 logements) ne font que confirmer l'image d'une gauche qui compose avec les partis bourgeois au lieu de s'y opposer. PS et PdT siègent d'ailleurs à l'exécutif municipal, minoritaires.

### Ecologique, l'austérité ?

Le résultat est connu : fort taux

d'abstention de l'électorat ouvrier, scepticisme et découragement chez les militants les plus actifs. C'est dans ce contexte que le nouveau "Parti écologiste genevois" se présente, sur un programme minimum de mesures écologistes. Lui aussi prêche l'austérité ! Réagissant aux nuisances du capitalisme (Genève est l'une des villes suisses les plus encombrées de voitures, l'urbanisation des cités-satellites a entouré la cité bancaire de cités-dortoirs), il propose de limiter la consommation des ménages et "d'équilibrer" l'habitat et l'implantation industrielle ou de services, de prioriser les transports publics. "Ni droite, ni gauche", dit-il, mais ses propositions vont dans un sens clair : aux salariés des mesures d'économie "écologistes", le reste étant des idées irréalisables sans mettre en cause la propriété privée du sol. Comment "équilibrer" l'implantation des emplois sans que les pouvoirs publics puissent dicter des

plans urbains impératifs ?

### Le PSO : une réelle opposition

La candidature du PSO s'inscrit dans ce cadre général. Elle est axée sur des mesures immédiates que doivent prendre les pouvoirs publics contre les lois du marché et de la spéculation : priorité aux transports publics (les millions engouffrés dans l'autoroute, les parkings couvriraient pendant 30 ans le déficit des Transports Publics Genevois; régie publique de construction et location de logements (actuellement, les subventions de l'Etat ne font pas baisser le prix du logement et les loyers subventionnés sont remis sur le marché libre après quelques années); ouverture par la Ville d'ateliers publics de formation et de recyclage pour combattre le chômage (la Ville aurait droit à 65 o/o des frais couverts par le canton et la Confédération); développement

d'infrastructures sociales comme les crèches de quartier et les centres médico-sociaux existants (pour combattre les prix exorbitants des médecins privés).

Ce combat, la gauche réformiste n'en veut pas. Car elle ne veut pas mettre en cause les lois mêmes de l'économie de marché, tout au plus en limiter les effets les plus pernicieux.

Fort de l'activité menée tout au long de ces dernières années, dans les luttes comme sur le plan politique général, le PSO affirme : chaque fois qu'il a fallu agir, mobiliser les forces contre la droite, nous nous sommes engagés. Il faut aussi le PSO au Conseil municipal pour engager la gauche dans une véritable politique d'opposition. Voter PSO (liste 7), c'est voter pour une réelle opposition de gauche. Pour cela, il faut le PSO au Conseil municipal !

M. Thévenaz

République fédérale allemande (RFA) :

**A**insi, le Parti social-démocrate (SPD) d'Allemagne fédérale a subi sa plus importante défaite électorale depuis 1961. Après 13 ans passés au gouvernement, il se retrouva dans l'opposition l'automne dernier, puisque le petit Parti libéral — son allié — avait décidé de changer de camp pour rallier la démocratie-chrétienne. La cure d'opposition risque bien d'être prolongée pour le SPD.

Il ne fait aucun doute que la défaite du SPD renvoie au fait qu'il n'a pas su présenter une politique alternative crédible pour les travailleurs salariés, frappés par le chômage et l'austérité. Pour nombre d'entre eux, notamment dans les fiefs traditionnels de la sociale-démocratie au nord du pays, le SPD avait l'image du parti qui a introduit le chômage et l'austérité en Allemagne. Dès lors, pourquoi ne pas faire confiance à la démocratie-chrétienne (CDU), se sont dit de nombreux salariés ? Peut-être que la "rigueur" promise par Kohl et consorts portera des fruits plus importants, en "aidant au redémarrage économique", que la politique du

## LA DÉFAITE DU SPD

SPD, que l'on connaît pour l'avoir vécue ? Tels ont dû être les sentiments des centaines de milliers de salariés qui ont décidé de voter pour la CDU au lieu du SPD. A force de s'être montré le meilleur artisan de l'austérité et des compromis avec les patrons, le SPD a ainsi préparé le retour au pouvoir de la droite.

Cette victoire de la démocratie-chrétienne signifie, sans aucun doute, que la bourgeoisie va pouvoir poursuivre avec encore plus de rigueur son offensive contre les dépenses sociales, pour l'installation des nouveaux missiles Cruise et Pershing en RFA. Le "ouf" de soulagement poussé par la Maison-Blanche a souligné l'intérêt que l'administration Reagan porte au fait d'avoir un parti sûr à Bonn. Un parti qui sera moins sensible aux mobilisations sociales, notamment pour la paix et contre l'austérité.

Le rôle du SPD devra donc être différent. C'est à lui qu'il reviendra de "canaliser" le mécontentement en restant dans une "opposition constructive". La direction actuelle de ce parti, regroupée autour de l'ex-chancelier Willi Brandt, s'est d'ores et déjà déclarée prête à accepter ce rôle.

Il reste à savoir si la démocratie-chrétienne a obtenu une victoire durable. Elle pourra être aidée, dans l'immédiat, par la reprise économique qui se dessine aux Etats-Unis. Elle ne voudra et ne pourra, cependant, éliminer le chômage massif et de longue durée qui frappe les salariés allemands. Elle devra faire accepter le stationnement des missiles Cruise et Pershing en octobre si aucun accord n'est conclu auparavant dans le cadre des négociations américano-soviétiques de Genève.

C'est dire qu'elle sera confrontée aux mêmes problèmes qui ont provoqué la chute du SPD. La victoire des "Verts", qui ont réussi leur entrée au parlement fédéral, les modifications qui s'opèrent dans les syndicats montrent bien que quelque chose est en train de changer chez les salariés et les jeunes. Cela pourra s'exprimer demain par de nouvelles mobilisations sociales et politiques qui pourront placer la droite sur la défensive.

A. Meylan



République fédérale allemande (RFA) :

## Les sidérurgistes défendent leurs emplois

\* ILS EXIGENT LA NATIONALISATION DE LA SIDÉRURGIE ALLEMANDE SOUS CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE. LES 35 HEURES SONT DE NOUVEAU À L'ORDRE DU JOUR.

La sidérurgie européenne est en crise depuis plusieurs années. Pour réduire ses capacités de production, accélérer les concentrations et les restructurations et diminuer massivement les emplois dans ce secteur, le patronat européen a mis en place un système de subventions, qui sont en fait autant de primes à la destruction des emplois. En Belgique, en France, en Allemagne fédérale, les travailleurs de la sidérurgie font face à cet assaut concerté. En Allemagne fédérale, les patrons de la sidérurgie et les banques prévoient une concentration progressive en trois temps, qui ne devrait laisser en place qu'un seul géant autour des deux trusts Krupp et Thyssen. Au bout du compte : 100 000 emplois en moins. Mais les sidérurgistes allemands, qui par leur grève de 6 semaines en 1978-1979 avaient lancé la bataille pour les 35 heures, ne l'entendent pas de cette oreille.

L'Allemagne des Verts, des écologistes, a mis en lumière les conséquences néfastes du capitalisme pour l'homme et son environnement : la mort des forêts, des lacs et des mers. Dans la Rhur, dans la Rhénanie, on parle aujourd'hui de la mort des villes de la sidérurgie. Un exemple, Duisburg : haut lieu de la sidérurgie (Krupp, Mannesmann, Thyssen), cette ville se vide actuellement de sa substance. 7 000 jeunes travailleurs qualifiés l'ont quittée en 1982, 10 000 jeunes y cherchent encore une formation ou un emploi. Et Krupp menace de licencier 5 300 travailleurs dans ses usines de Duisburg/Rheinhausen.

Les différentes assemblées de délégués d'entreprise de la sidérurgie qui se sont tenues depuis le début de l'année ont tiré le bilan de cette situation : "le système capitaliste n'a pas pris en compte les intérêts sociaux et publics vitaux du peuple allemand (...)" (Résolution de l'assemblée des délégués d'entreprise de Thyssen-Hamborn).

### Rompre avec la logique capitaliste

Par milliers, les délégués d'entreprise ont avancé, avec des formulations diverses et une clarté politique plus ou moins grande, une exigence centrale : refuser les restructurations capitalistes et pour cela nationaliser la sidérurgie. Le coup d'envoi de la lutte fut donné par l'assemblée d'environ 1 000 délégués des usines Hoesch à Dortmund, qui décida à l'unanimité le 7 janvier les revendications suivantes :

— le transfert de la sidérurgie à la propriété collective; — la création d'une entreprise nationale unique, cogérée paritairement; — le maintien des centres de production régionaux par une planification-cadre démocratique; — une politique d'investissements, d'innovations et sociale avec des objectifs précis."

Derrière ces revendications, les délégués d'entreprise de Hoesch dessinaient en fait les contours d'un véritable plan ouvrier contre la crise de la sidérurgie.

Depuis, le mouvement a fait bouler de neige. Les assemblées de délégués d'entreprise de Krupp, Mannesmann et Thyssen à Duisburg, ainsi que les assemblées des délégués syndicaux de l'IG Metall (syndicat allemand de la métallurgie, le plus puissant d'Europe) de Dortmund et de Duisburg ont voté des résolutions similaires.

Celle adoptée par les délégués des usines Klöckner condamne encore plus radicalement les plans de restructuration, alors que les délégués de Krupp soulignent la nécessité des 35 heures sans diminution de salaire, de l'abaissement de l'âge de la retraite et exigent que l'utilisation des subventions soit contrôlée par le personnel. Ceux de Thyssen concluent en disant : "L'évolution de ces dernières années a prouvé qu'une solution du problème à partir des principes fondamentaux de l'économie de marché ne nous apporte aucune sécurité de l'emploi"; et revendiquent le passage à la propriété collective de la sidérurgie "sous contrôle du personnel".

### A l'action pour leurs revendications

Mais les sidérurgistes ne se sont pas contentés de prendre de belles résolutions; ils ont, sans attendre, passé à l'action. Pas une semaine sans manifestations chez Hoesch, Krupp et ailleurs (à Bruxelles par exemple, devant le siège du Marché commun). Et le 18 février, 6 000 travailleurs de Hoesch déclenchaient une grève d'avertissement d'une heure.

La poursuite de la lutte des sidérurgistes allemands sera dure. Ils ont non seulement en face d'eux les barons de l'acier et leur gouvernement, ragailardi par sa victoire électorale, mais ils ont aussi à tirer en avant une bureaucratie syndicale qui cherche avant tout à éviter la confrontation et rejette la nationalisation de la sidérurgie.

Ils savent cependant que sans organisation syndicale, ils ne pourront combattre longtemps. C'est pourquoi la résolution de l'assemblée de délégués de Brême indique : "Nous exigeons de la direction de l'IG Metall qu'elle rejette le projet des médiateurs (c'est-à-dire le plan de restructuration capitaliste de la branche, réd.) et qu'elle décrète des mesures de lutte dans toutes les entreprises de la sidérurgie. Les représentants de l'IG Metall dans tous les organes de participation doivent rejeter le projet des médiateurs (...). Nous exigeons des directions régionales de l'IG Metall et du DGB (confédération syndicale, réd.) qu'elles organisent une grève d'avertissement dans toutes les entreprises de Brême. Collègues, les prochains mois exigent de tout le personnel des usines un engagement complet dans la lutte pour le maintien de nos emplois."

Par la force des choses, cette lutte sera donc une lutte contre les restructurations capitalistes et pour le contrôle démocratique, par les travailleurs, de leur propre instrument de lutte, le syndicat. Un double objectif, qui demande à la fois ténacité, combativité et confiance en soi. Les sidérurgistes allemands n'en manquent pas.

Eric Peter

**La crise : prévue par les marxistes**

Récemment, la Télévision suisse allemande a rediffusé un entretien, de 1967, entre le journaliste bourgeois Alfred Häsler et l'écrivain socialiste Jakob Bühler. Häsler y demande à Bühler si son marxisme n'est pas dépassé, compte tenu de la prospérité économique et de l'absence de crise. La réponse de Bühler : "Le capitalisme ne s'est pas libéré de ses crises".

Aujourd'hui, huit ans après le "choc pétrolier", au milieu de la deuxième récession économique des années soixante-dix, à proximité d'un krach bancaire façon "vendredi noir" de 1929, on voit bien qui avait raison. Effectivement, les économistes marxistes furent les seuls dans les années soixante à prévoir l'éclatement d'une nouvelle crise économique et en expliquer les mécanismes quelques années plus tard<sup>1</sup>. Tous les économistes bourgeois, qu'ils soient "néo-classiques" ou "néo-keynésiens", sont déboussolés face à la crise et n'ont rien de tenable à opposer à son explication marxiste. Parce qu'ils ne peuvent saisir la réalité profonde de l'économie capitaliste, ils ne s'expliquent pas ses lois d'évolution à long terme et ses contradictions.

Comme le capitalisme repose sur la propriété privée des moyens de production, la production capitaliste est placée sous le signe d'une concurrence acharnée et d'une absence de planification proprement chaotique. Chaque capitaliste doit — indépendamment des conséquences d'ensemble pour la société — s'approprier un maximum de profits pour pouvoir survivre dans la bagarre de la concurrence. Afin de pouvoir produire à meilleur marché que le concurrent, il installe des machines, qui permettent d'économiser le travail humain, diminuent les coûts de production et donc augmentent le profit.

Mais plus la production se développe ainsi, plus la concurrence devient forte, jusqu'à ce que finalement le marché soit inondé par des produits, qui ne rencontrent plus de demande solvable suffisante. Le résultat : une lutte au couteau qui se termine par la disparition des entreprises qui ne peuvent suivre la course à l'abaissement des coûts de production.

En même temps toutefois, la proportion de la seule force qui crée une valeur nouvelle, le travail humain, devient de plus en plus réduite dans la production. Par rapport aux coûts de production, la valeur nouvellement créée — que le capitaliste s'attribue sous la forme du profit — diminue, alors que les capitaux mis en œuvre par le travail humain sont toujours plus importants.

Voilà les lois inexorables de l'accumulation capitaliste, qui s'imposent aussi à la volonté du capitaliste individuel, avide de profits. Les étapes nécessaires de ce processus sont les crises, qui non seulement font disparaître le capital en trop, mais entraînent d'un côté une surproduction et de l'autre imposent la pénurie et la misère aux masses salariées.

**Un système inhumain**

Les variations du taux de profit dominant donc le développement économique dans le capitalisme. Lorsqu'il baisse, l'accumulation du capital diminue, les investissements se réduisent, le volume de l'emploi se rétracte et les revenus réels baissent. Ce mouvement ondulatoire du taux de profit est à l'origine de la succession des phases de récession et de relance, de l'évolution cyclique de la production capitaliste. Cette forme d'évolution existera aussi longtemps que le mode de production capitaliste — politique anticyclique ou pas. Jusqu'à ce jour, on dénombre 21 crises économiques dans le capitalisme, dont l'ampleur fut variable<sup>2</sup>.

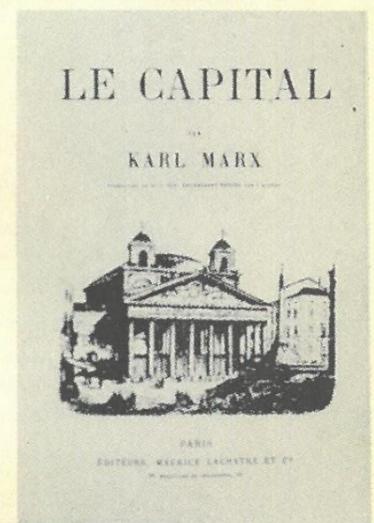
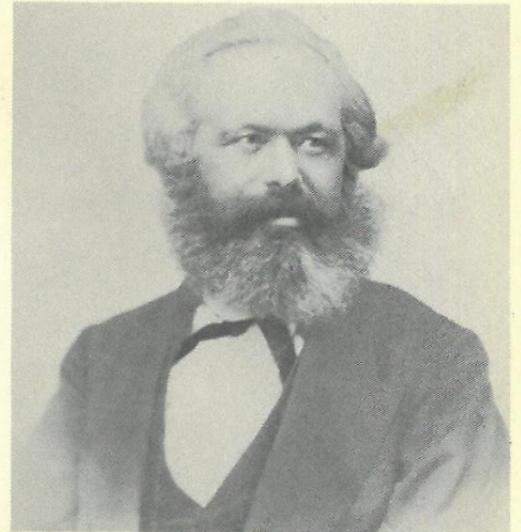
Pas plus que les critiques bourgeoises, le retour périodique du redémarrage économique ne contredit la théorie de Marx. Marx n'a jamais théorisé d'effondrement économique automatique du capitalisme. Sa conclusion est simplement celle-ci : un système qui ne peut se développer économiquement qu'au prix de la destruction violente de forces productives (en lien souvent avec le réarmement et la guerre), de la création régulière d'une misère de masse est inhumain, absurde et doit être remplacé par une organisation économique et sociale supérieure.

**Une théorie du XIXe siècle pleinement confirmée au XXe siècle**

La concurrence et l'accumulation du capital débouchent sur une concentration et

**Centième anniversaire de la mort de Karl Marx :**

**MISÈRE,  
CRISE  
ET  
LUTTE  
DES CLASSES**



Couverture de la première édition française du "Capital" de Karl Marx.

*Le 14 mars 1883, Karl Marx, théoricien et combattant révolutionnaire mourait à Londres. Son action et son oeuvre étant difficiles à passer sous silence, cet anniversaire sera certainement l'occasion pour les adversaires bourgeois de Marx de s'en donner à coeur joie. On peut s'attendre à de longues péroraisons sur "la crise du marxisme", "le marxisme, fourrier du Goulag" et autres "le marxisme, une théorie du XIXe siècle". Les "marxistes" staliniens tenteront d'en venir à bout d'une autre manière : en enrobant de "marxisme" leur totalitarisme bureaucratique — dont le dernier exemple est le putsch militaire contre la révolution ouvrière polonaise — et en momifiant Karl Marx. Malgré tous ces efforts, le marxisme reste d'une actualité brûlante; en témoignent le développement de la misère dans le Tiers Monde, la profonde crise que connaît le capitalisme, la destruction de l'environnement et la montée de la lutte des classes depuis mai 68.*

une centralisation croissantes du capital. Les gros bouffent les petits<sup>3</sup>.

La croissance capitaliste est toujours un développement inégal — stimulé par la recherche de profits extraordinaires. (Sur)-développement et sous-développement se conditionnent l'un l'autre. Les conséquences : mouvements de migration massifs, où les hommes suivent les déplacements des machines (du capital), agglomérations gigantesques côtoyant des régions désertées, installations industrielles délaissées, avec leurs machines inutilisées (Pays de Galles, Jura...). Pendant qu'une douzaine de grands trusts commerciaux et qu'une centaine de trusts de l'agro-business contrôlent la plus grande partie du marché mondial des aliments, le 70 o/o de la population mondiale ne perçoit que le 15 o/o des revenus mondiaux.

En outre, le règne du profit entraîne une aliénation de l'homme, qui devient à la fois étranger à son propre travail et se trouve rabaissé au rang d'un accessoire d'une machine, qui l'enchaîne et lui dicte son rythme.

Cette production, chaotique, ne répondant qu'aux intérêts de l'appropriation privée du profit est incapable de répondre aux besoins fondamentaux de l'humanité et de son émancipation. Il est plus rentable de produire des armes atomiques que des tracteurs, des automobiles et des routes plutôt que des trains et des rails, des centrales nucléaires que des capteurs solaires. La logique du profit, de l'accumulation du capital tend à transformer de plus en plus les forces productives en forces destructrices, qui ont déjà provoqué des catastrophes épouvantables (deux guerres mondiales, le fascisme, l'holocauste). Elles entraîneront encore d'autres crises aussi générales et meurtrières si nous ne remettons pas auparavant le capitalisme à sa juste place : sur le fumier de l'histoire.

L'alternative théorique de Marx, socialisme ou barbarie est devenue une réalité d'aujourd'hui. Au XXe siècle, Karl Marx est encore plus d'actualité que dans "son" siècle, le XIXe !

**La classe ouvrière : encore et toujours là**

Ce qui est arrivé à Alfred Häsler dans les années soixante-dix arriva à Herbert Marcuse en 1968 : à peine avait-il supprimé la classe

ouvrière (et ainsi le marxisme) des facteurs politiques et historiques agissant (dans son livre *L'Homme unidimensionnel*) que le Mai 68 français, l'été chaud de 1969 en Italie et les mobilisations ouvrières dans l'Etat espagnol contre le procès de Burgos en 1970 démontraient exactement le contraire. Depuis 1968, le mouvement ouvrier européen — malgré ses directions réformistes majoritaires — est un facteur politique de premier rang, qui a pu bloquer l'application des "solutions" bourgeoises à la crise, avec leur cortège de chômage de masse, leur diminution draconienne des revenus, leur interdiction des syndicats et des partis ouvriers, leur hystérie xénophobe et guerrière.

Dans les dix dernières années, le mouvement ouvrier européen — malgré ses faiblesses politiques et d'organisation — a montré qu'il était là et bien là : en renversant le gouvernement conservateur britannique en 1974, par les mobilisations contre les dictatures grecque et espagnole, durant l'été chaud portugais de 1975, lors de la grève des métallurgistes allemands pour la semaine de 35 heures en 1980, lors des grèves générales belges et italiennes ces deux dernières années. Autre signe de l'importance politique du mouvement ouvrier : les succès

électoraux de partis ouvriers ces derniers temps en France, en Grèce, en Espagne, au Portugal et en Suède.

Le prolétariat européen a encore de nombreuses expériences à faire — et de nombreuses illusions à perdre sur la politique pro-capitaliste des partis socialistes et communistes — pour s'élever à la hauteur de sa tâche, pour pouvoir imposer une solution socialiste à la crise économique et sociale du capitalisme. Mais, dans les luttes quotidiennes et dans les confrontations politiques, la majorité salariée de la population développe ses capacités d'auto-organisation de l'économie et de la société. Cela n'est pas un vœu pieu des marxistes : la formidable lutte de la classe ouvrière polonaise l'a amplement démontré.

Jo Lang

1. Les meilleurs exemples de ces analyses sont les ouvrages d'Ernest Mandel *Traité d'économie marxiste* (1962) et *Le Capitalisme du troisième âge* (1972).
2. Elles éclatèrent en 1825, 1836, 1847, 1857, 1866, 1873, 1882, 1891, 1900, 1907, 1913, 1921, 1929, 1937, 1949, 1953, 1957, 1960, 1970, 1974, 1980.
3. Le nombre des entreprises que la révolution socialiste expropriera est ridiculement petit comparé à celles que le capitalisme lui-même a expropriées.

**LE PROLÉTARIAT EN SUISSE**

L'une des tentatives les plus courantes de discréditer le marxisme est d'affirmer soit la "disparition" soit le "recul" du prolétariat. La première affirmation lie faussement le concept de prolétariat à des notions comme la misère ou le minimum vital. La seconde le réduit aux travailleurs productifs de l'industrie. Pour les marxistes, les prolétaires sont tous les salariés qui se trouvent dans l'obligation matérielle de vendre leur force de travail, parce qu'ils ne disposent pas de moyens financiers ou de production propres, ou pas d'accès direct aux biens alimentaires — c'est-à-dire de propriétés foncières.

En 1920, la population active de la Suisse se composait de 29 o/o d'indépendants, de 2 o/o d'employés de haut rang et de 69 o/o "seulement" de salariés. En 1970, il n'y avait plus que 10 o/o d'indépendants et 4 o/o d'employés de haut rang (cadres, directeurs). Le prolétariat représentait 86 o/o de la population active : 36 o/o de petits employés, 45 o/o de travailleurs, 5 o/o d'apprentis. En ce qui concerne le bien vital le plus cher — le logement — l'évolution est similaire : si en 1950 37 o/o des Suisses possédaient encore leur propre logement, en 1980, il n'y en avait plus que 22 o/o. Plus de 70 o/o des Suisses sont des locataires salariés.

Le fait que cette situation s'exprime si peu dans la conscience des travailleurs est un autre problème, fondamentalement lié à la paix du travail et à la collaboration entre partenaires sociaux.

# «La Maternité» d'Alexandre Minkowski



Le dernier ouvrage de Minkowski paru aux Editions Fayard est intéressant à plus d'un titre. Il est en outre aisé à lire, ce qui est suffisamment rare lorsqu'un médecin tient la plume pour qu'on le souligne.

Sa démarche mérite d'être relevée : Minkowski parle des conditions dans lesquelles se déroule la maternité en fonction des différents milieux sociaux. Il en ressort qu'en France la meilleure protection s'étend aux salariées, les moins protégées étant les femmes en milieu rural et les indépendantes. On ne peut que regretter qu'aucune étude de ce genre n'ait été faite en Suisse, même s'il est vrai que le taux de mortalité infantile et périnatale<sup>1</sup> y est bas. Il serait particulièrement intéressant d'avoir des données plus précises sur les femmes immigrées qui travaillent plus souvent professionnellement que les femmes suisses et dans des secteurs où le travail est particulièrement pénible.

### Le rôle de la prévention

Minkowski insiste beaucoup sur la prévention et sur la grande efficacité des mesures préventives pendant les trois derniers mois de grossesse et les premiers jours qui suivent la naissance. Il cite l'exemple finlandais : «La Finlande, qui en 1965 a un niveau encore moyen en matière de mortalité périnatale et infantile, moins bon que ceux de la Suède, de la Suisse et des Pays-Bas par exemple, a considérablement amélioré ses résultats au cours de la dernière décennie; la mortalité infantile y a diminué de moitié en dix ans, passant de 14,3 en 1969 à 7,7 pour mille en 1979. La mortalité périnatale a fait le même bond remarquable de 18,9 à 9,5 pour mille» (p. 136, souligné par nous)<sup>2</sup>.

Par la construction de centres médicaux à charge des communes et avec la participation de l'état, équitablement répartis géographiquement (en moyenne un centre pour 10 000 personnes), ces résultats ont pu être obtenus. Ces centres sont responsables des soins médicaux primaires, de l'hygiène publique et dentaire (les soins dentaires sont gratuits jusqu'à l'âge de 17 ans), de la santé maternelle et infantile, de la santé scolaire et universitaire. La surveillance de la grossesse est assurée au cours des premiers mois par ces centres.

L'examen de la femme enceinte a lieu tous les mois; à partir de la 22<sup>e</sup> semaine tous les quinze jours, puis toutes les semaines au cours des derniers mois. Ces examens sont gratuits : le nombre moyen de consultations par grossesse est de seize. En Suisse, quatre consultations seulement sont remboursées selon les prescriptions de la loi, il en est de même en France.

Dès qu'une anomalie est constatée par un de ces centres, la femme est envoyée en consultation au centre hospitalier. Les accouchements se pratiquent pour 99,9 o/o des cas à l'hôpital; plus le risque est important, plus l'établissement est équipé en matériel et en personnel.

90 o/o des femmes travaillent en Finlande et l'allaitement est malgré tout pratiqué par 90 o/o des mères (72 o/o d'entre elles allaitent plus de trois mois). A la naissance, toutes les femmes reçoivent une valise permettant de vêtir et de couvrir l'enfant pendant les premières semaines.

Si un enfant pèse moins de 1250 grammes à la naissance, il est régulièrement reconvoqué à 4, 9, 15 et 18 mois et ensuite de façon un peu plus espacée jusqu'à son entrée à l'école.

Selon une étude faite en France entre 1970 et 1976 : «lorsque le nombre des visites prénatales systématiques passe à 10-13 (au lieu des 4 prescrites par la Sécurité sociale), on évite environ 60 000 handicapés en quinze ans, on évite dans le même laps de temps 30 000 morts néonatales ou foetales, et ces résultats sont doublés si s'améliorent les soins simples en salle de travail» (p. 126, souligné par nous).

Minkowski reconnaît que ce sont des gens de milieux non médicaux qui lui ont ouvert les yeux sur les limites d'une intervention de stricte technologie médicale.

### Contre l'hypocrisie du «droit à la vie»

Son engagement pour le droit des femmes à l'interruption volontaire de la grossesse (I.V.G.), remboursée par la Sécurité sociale, et contre l'hypocrisie des défenseurs

du droit à la vie donne encore plus de crédit à son discours. Il ne mâche d'ailleurs pas ses mots :

«(...) à l'heure actuelle, en France en tout cas, ce droit à l'I.V.G., s'il a été péniblement admis, n'est, comme les droits des handicapés, pas encore vraiment accepté. Il faudrait poser cette question des droits de la femme à l'I.V.G. dans un autre contexte que celui de la culpabilisation.

«A cet égard, le report de son remboursement par la Sécurité sociale a sûrement été une erreur. Par-delà l'aspect matériel, il semble en effet donner raison après coup aux tenants de la vie à tout prix, que l'on peut en gros assimiler aux défenseurs éternels de la soi-disant morale judéo-chrétienne, cette même morale qui a approuvé — pour ne pas dire béni — les bombardements de Dresde, d'Hiroshima, les bombardements américains au Vietnam (applaudis par le cardinal Spellmann), à coups de bombes à fragmentation, au napalm, au phosphore — ces mêmes engins que les Israéliens ont aussi utilisés avec tant d'efficacité au Liban.

«Je n'hésite pas à dire qu'en ce qui me concerne, moi médecin, juif, pédiatre, témoin de la misère humaine depuis plus d'un demi-siècle, je trouve méprisables et même écoeurants tous ces grands discours des gouvernements occidentaux, des chefs d'église (protestants exceptés) et autres saltimbanques qui approuvent ou pour le moins ne découragent pas ces tueries (de préférence dirigées contre les sous-développés, analphabètes, bougnoules, nègres, jaunes, dont la vie ne compte pas) et, comme la France d'hier et d'aujourd'hui, vendent des armes aux multiples pays dont les habitants crèvent de faim. Les grands discours de ceux-là mêmes qui, subitement, se rattrapent en feignant de respecter la vie humaine de l'embryon.» (pp. 181-182)

Pour la richesse de ses données, *La Maternité* est un ouvrage à lire et à utiliser dans la bataille pour la défense de l'initiative pour une protection efficace de la maternité.

T. Christen

1. Périnatal signifie pendant les trois derniers mois de grossesse et les premiers jours qui suivent la naissance.

2. En Suisse, la mortalité périnatale est de 12 pour mille, en RFA, de 16 pour mille, en Suède de 9 pour mille.

**ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !**

### FRIBOURG

Théâtre du Stalden (Samaritaine 1) ve 25, sa 26 mars, 21h. : Roger Cunéo chante la *Mémoire ouvrière*. Org. : SSP/VPOD et FTCP, sections de Fribourg et environs.

### LAUSANNE et VAUD

Théâtre Municipal de LAUSANNE ve 18, sa 19 mars, 20h. : L'Ensemble Lyrique de Suisse Romande présente *Don Pasquale*, opéra-bouffe de G. Donizetti. Direction musicale : Jean-François Monot. Petit chef-d'œuvre de l'opéra italien plein d'humour et de tendresse. Une musique brillante et raffinée. Loc. : Théâtre Municipal 021 / 22 64 33.

Casino de Montebenen, Salle des Fêtes je 17, ve 18 mars, 20h.30 : Jazz festival de Lausanne. je 17 : Urs Blöschlinger Quartet — Michel Grailler Trio — Lindemann / Santa Maria Octet. ve 18 : Pierre Favre, solo (drums, perc.) — Bovard Bourquin Francioli Clerc Quartet — BBFC + Grand Orchestre avec l'Orchestre du Café Romand (direction Jean-

Marc Grob), la Fanfare de l'E.R.I.C., le *Quatuor Saint-Jean* et Pascal Auberson.

Fr. 20.—, ét. Fr. 15.— par soirée. Loc. : Ex-Libris, Palud 22 ou Casino 021 / 43 85 94, de 14 à 18h.

ma 22 mars (ah ! quelle date), 20h.30 : *Hommage à Aragon*, par la chanteuse Monique Trehard.

Casino de Montbenon, Salle Paderewski Cinémathèque suisse. me 16 mars, 20h.30 : *L'Année du lapin*, de Risto Jarva (Finlande, 1977). ma 22 mars, 20h.30 : *Heute Nacht oder nie* (Cette nuit ou jamais — les programmeurs sont pleins d'humour !), de Daniel Schmid (Suisse, 1972). me 23, 20h.30 : *La Fiancée du pirate*, de Nelly Kaplan (France, 1967) (un super film).

Théâtre du Vide-Poche, Palud 10 du me 16 au sa 26 mars, 20h.30 (de me à sa) : *Mooney et ses caravanes*, de Peter Terson par la Compagnie du Vide-Poche. Peter Terson, auteur anglais d'origine ouvrière, parle avec humour de la vie quotidienne en Angleterre. Fr. 12.—, ét., appr., AVS : Fr. 9.—. Loc. : 021 / 23 82 52. Org. : Centre cult. et lois. de l'USL.

Salle Colombière, NYON ve 25 mars, 20h.30 : *Lester Bowie Ensemble*

### «From the roots to the source».

Lester Bowie, trompette; Ari Brown, saxes; Albert Dailey, piano; Fred Williams, basse; Philip Wilson, drums; Fontella Bass, Martha Bass, David Peaston, vocal. Org. : Jazz-Nyon, 022 / 61 00 04.

### NEUCHÂTEL

#### Plateau libre

du lu 14 au sa 19 mars : *Dazzelers* (rockabilly); du lu 21 au sa 26 : David Schultess (entre le jazz et la chanson); lu 28 : *Blaise Chérix & Cie* (rock).

### GENÈVE

#### La Cour des Miracles,

2, ch. de la Montagne, Chêne-Bougeries du me 16 au di 27 mars, 20h.30 (relâche lu et ma, di à 17h.) : L'Actoteatro présente *Antigona, terre de cendres et d'espoir*. Mise en sc. Roberto Salomon. Loc. 022 / 49 97 87.

#### Sud des Alpes, 10, rue des Alpes

ve 18, sa 19 mars, 21h. : *Trio Simon-Siron-Martin*. di 20, 18h. : *Rock à cent sous : Visible différence*. je 24, ve 25, 21h. : *Musique de l'Inde du Nord*. sa 26, di 27, 21h. : *Film de guerre* (rock new wave). Org. : AMR. Cary Cature

# l'événement

Elections municipales françaises :

# MORT ET ENTERRÉ,

# L'ESPOIR DU 10 MAI?



Le congrès socialiste de Valence en été 1981. Le changement n'y est déjà plus très visible...

10 mai 1981 : la victoire de Mitterrand consacre le plus vieux rêve de tout le mouvement ouvrier réformiste, conquérir la majorité absolue. Les législatives de juin le confirment, le Parti socialiste (PS) à lui seul emportant plus du 50 o/o des sièges à l'Assemblée nationale. En moins de deux ans, la "voie parlementaire au socialisme" a déployé tous ses effets : reculs sérieux de la gauche aux municipales, offensive marquée de la droite, scepticisme ou démoralisation chez les travailleurs. Ce n'est rien d'autre, le crétinisme parlementaire !

Interrogé à Antenne 2 le soir du premier tour des municipales, Lionel Jospin, secrétaire du PS, expliquait : "Il n'est jamais facile de gouverner en temps de crise". Piètre excuse ! Est-il facile de vivre "en temps de crise" aux deux millions de chômeurs en France ?

A fin octobre 1982, selon les données officielles, 51,3 o/o de ces deux millions de chômeurs — juste un peu plus de la moitié ! — recevaient une aide des ASSEDIC (indemnités de chômage). Près d'un chômeur sur deux est donc sans allocation. Le Secours catholique de Lyon, dans une enquête du même mois, conclut : "Oui,

la faim existe en France". La majorité des demandes d'aide qu'il reçoit provient de personnes entre 20 et 40 ans, 45,3 o/o sont des chômeurs sans allocation. Voilà, dans toute sa crudité, le bilan de la gauche réformiste au pouvoir.

### Cadeaux au patronat

Le Manifeste de Créteil (janvier 1981), base électorale de l'accession de Mitterrand au gouvernement, soulignait : "La société capitaliste asservit l'homme (...). Les socialistes sont assurés qu'il n'est pas, dans la société industrielle, de libération de l'hom-

me qui ne commence pas par sa libération des structures économiques imposées par le capitalisme". Deux ans de gouvernement socialiste montrent la démagogie de telles phrases, devenues creuses aussitôt partagées les portefeuilles de ministres et les postes de gouvernement. De juin 1981 à novembre 1982, le gouvernement du PS et du Parti communiste (PC) a accordé 90 milliards de subventions au patronat, sous forme d'allègements des charges sociales (allocations familiales, Sécurité sociale, prises en charge par l'Etat), de prêts à l'exportation, aux investissements, d'assouplissement de l'encadrement du crédit. Sans compter les milliards engloutis pour indemniser le patronat des nationalisations, sans changer les structures internes de ces entreprises, sans utiliser le secteur nationalisé pour créer des emplois. Et malgré tous ces cadeaux, le patronat — qui continue à décider seul des choix centraux d'investissements — n'investit pas, à cause de la récession mondiale et de son scepticisme envers le gouvernement.

Pendant ce temps, le pouvoir d'achat des salariés a été amputé de plus de 2 o/o; le gouvernement a épargné 13 milliards sur le dos des chômeurs (modifications des allocations), les budgets de santé sont rognés.

Mitterrand "n'a pas tenu ses promesses", dit-on. Si, une ! Celle de ne pas mettre en cause le régime capitaliste lui-même et ses institutions. Tout le reste découle de là.

### Fortes abstentions ouvrières

Les résultats des municipales sont à l'image de cette politique. La droite — unie dans sa seule opposition au gouvernement, contrairement aux municipales de 1977 — a fait le plein des voix. Sa campagne n'est pas seulement revancharde. Elle s'appuie sur un mécontentement que la crise provoque et attise : la crainte (sur-tout dans les grandes cités), la xénophobie. Partout, les Chirac, Barre ou Giscard ont caressé dans le sens du poil ces réactions "d'ordre", y compris en soutenant des candidats ouvertement racistes. Les résultats de l'extrême-droite de Le Pen (plus de 10 o/o dans un arrondissement parisien) en témoignent aussi.

En face, l'abstention ouvrière a été marquée. Dans les banlieues ouvrières, les pertes de l'électorat de gauche se montent souvent à 30 o/o ! En majorité des travailleurs déçus, écoeurés même, qui ne sont pas allés voter.

C'est cette différence — accrue par le système semi-proportionnel — qui s'exprime dans le "passage" important de dizaines de villes à des maires de droite. Globalement, la perte électorale de la gauche est de 3 à 5 o/o, mais auprès des travailleurs, elle est infiniment plus importante. C'est là le bilan le plus sévère du crétinisme parlementaire des partis réformistes.

### Les résultats de la LCR/LO

Les résultats de la liste *La voix des travailleurs contre l'austérité*, soutenue par le Ligue communiste révolutionnaire (LCR, section française de la IVe Internationale) et Lutte ouvrière, montrent cependant que ce découragement n'a pas pu être surmonté par une solution de rechange de gauche suffisamment crédible. Une part seulement des travailleurs déçus par le gouvernement de gauche s'est reportée sur ces listes, qui totalisent en moyenne 2,5 o/o dans les villes où elles se présentaient. Ce résultat est lui-même bien inférieur aux municipales de 1977, où ces listes rassemblaient entre 4 o/o et 5 o/o, dans le cadre d'une poussée générale de la gauche.

Certes — les résultats détaillés ci-dessous le montrent — l'écho de la LCR/LO a été meilleur dans les banlieues ouvrières, permettant même l'élection de quelques conseillers municipaux. Dans les meetings électoraux — suivis au total par quelque 12 000 personnes, souvent des militants du PS, du PC ou des syndicalistes — les réponses avancées par les révolutionnaires ont fait mûrir le débat sur les mobilisations et les objectifs à avancer pour endiguer le découragement, imposer un réel "changement". Mais cette force est restée manifestement trop faible pour apparaître, plus largement, comme une issue aux dizaines de milliers de salariés écoeurés par "l'austérité de gauche".

Au meeting central parisien, devant plus de 5 000 personnes, Arlette Laguiller (LO) et Alain Krivine (LCR) ont cependant été le plus chaudement applaudis lorsque, l'une et l'autre, tirant le bilan de la campagne commune, ont affirmé : "On continue, il faudra bien envisager de le faire dans un même parti". Si, de cette campagne électorale, pouvait sortir un renforcement politique et organisationnel des révolutionnaires, les conditions pour affronter les prochaines échéances, y affirmer une solution de rechange politique plus crédible seraient incontestablement meilleures.

Michel Thévenaz, 8 mars 1983

## LES RÉSULTATS DE LA LISTE "LA VOIX DES TRAVAILLEURS CONTRE L'AUSTÉRITÉ"

### Plus de 5 o/o :

Herouville (banlieue de Caen) : 7,6 o/o un élu  
Cenon (banlieue de Bordeaux) : 6,8 o/o un élu  
Trappes (banlieue de Paris) : 5,9 o/o  
Sedan (liste de chômeurs) : 5,5 o/o  
St-Etienne du Rouvray (banlieue de Rouen) : 5,1 o/o un élu  
Montbelliard (ville ouvrière) : 5,0 o/o.

Plus de 4 o/o : Bobigny (banlieue Paris) : 4,7 o/o; Montauban (liste avec une gauche du PC) : 4,5; Albi : 4,4; Blois : 4,4; Les Lilas (banlieue Paris) : 4,4; Limoges : 4,3; Le Puy : 4,1.

Plus de 3 o/o : Alençon : 3,9 o/o; Nanterre (banlieue Paris) : 3,9; Creil : 3,9; Martigues ("banlieue" Marseille), Fos s/Mer : 3,8; Roubaix : 3,8; Pessac (banlieue Bordeaux) : 3,7; Pontoise (banlieue Paris) : 3,6; St-Ouen (banlieue Paris) : 3,5; Genevilliers (banlieue Paris) : 3,5; St-Denis (banlieue Paris) : 3,4; Bayonne, Clermont-Ferrand : 3,3; Rouen : 3,2; Malakoff (banlieue Paris) : 3,2; Alès, Dijon : 3,1; Vitry (banlieue Paris) : 3,0.

Plus de 2 o/o : Evry (banlieue Paris) : 2,9 o/o; Agen, Tours, Vierzou : 2,8; Dreux, St-Chamond : 2,6; Lille, Grenoble, Aulnay, Sotteville : 2,5; Amiens, St-Nazaire : 2,4 o/o; Perpignan, Villejuif (banlieue Paris) : 2,3; Joue-les-Tours, Nancy, Poitiers, Aubervilliers (banlieue Paris) : 2,2; Brest, Caen, Bourges, Argenteuil (banlieue Paris) : 2,1; Lyon, Marseille, Belfort : 2,0.

Plus de 1 o/o : Castres, Le Havre, Besançon, Orléans : 1,9 o/o; Pau, Reims, Clichy (banlieue Paris) : 1,6; Massy (banlieue Paris) : 1,5; Levallois (banlieue Paris), Nantes : 1,4; Bordeaux-Ville, Rennes : 1,3; Paris-Ville, Montpellier, Toulouse, Villeurbanne (banlieue Lyon) : 1,2; Issy, Créteil (banlieues Paris) : 1,1; Strasbourg, Houilles (banlieue Paris) : 1,0.

Martinique : deux élus du Groupe Révolution socialiste (GRS) sur des listes communes anti-impérialistes.

### Grande assemblée publique "FRANCE : la voix des travailleurs contre l'austérité"

avec : Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire)

Genève, mercredi 23 mars, 20h.30, Salle communale des Eaux-Vives.

